

TRIMESTRIEL

n36 septembre 2011 3 EUROS

**JOURNAL D'INFORMATION ET DE DEBAT
DU PLATEAU DE MILLEVACHES**



Questions sur l'éducation
Vers une école (vraiment) libératrice ?



**A qui les nuits du 4 août font-elles
peur ?**



**Le centenaire du Lycée des Métiers
du Bâtiment à Felletin**

**S
N
O
I**

**IMAGINONS
PÉDAGOGIES
NOUVELLES
SEREINEMENT**



L'éducation en question

Musique et gastronomie en pays de Vassivière



Les 23, 24 et 25 septembre auront lieu les Rencontres musicales de Nedde. Au programme des concerts avec Mic Baudimant, "fin cornemuseux, brioleux et chanteur berrichon" (à Faux la Montagne le 23), le trio Girardon, Sibénil, Chabenat, répertoire traditionnel en français, et le trio Peirat, Delaunay, Gallet, musique du répertoire traditionnel limousin et auvergnat (à Nedde le 24). Les rencontres se termineront à Rempnat le 25 avec un bal animé par le groupe "Remonte ton folk" - là où Remonte ton folk passe, les parquets trépassent dit-on !

A côté de ces moments musicaux, il y aura des randonnées (pédestre ou équestre), une balade thématique sur les maisons et la pierre dans le village de Claveyrolas avec Michel Auzeméry de l'association Maisons paysannes de France ou encore un stage de fabrication de palissous (travail de la ronce et du seigle).

Le samedi soir, notez également un grand repas de spécialités limousines avec des desserts cuits dans le four à pain communal.

Plus de renseignements : 05 55 69 26 96 ou 05 55 69 98 09, ou sur internet : www.rencontresdenedde.org

1000 ans

La Collégiale d'Eymoutiers va fêter l'année prochaine son millième anniversaire ! L'association "2012 : Millenium de la Collégiale d'Eymoutiers" organise un repas moules frites festif dont le bénéfice financera des animations tout au long de l'année 2012 sur la commune. Ce sera le dimanche 23 octobre 2011 à 12h à salle des fêtes d'Eymoutiers. Prix du repas hors boisson : 12€ par adulte, 8€ par enfant à partir de 8 ans, gratuit pour les plus jeunes.

Plus d'infos : <http://www.eymoutiers-1000ans.com>



Un grand merci à la mairie d'Eymoutiers d'avoir réussi à bouter hors de la Haute-Vienne cette horde barbare, hirsute, habillée de noir qui ne pense qu'à faire la fête ! Pour une ville aussi paisible, calme, sans odeur, insipide, à la botte... cela aurait été dommage...

Ouf, les socialos ont eu chauds !



C'est sûr que la fête des ostensions c'était tellement mieux, plus gaie, insouciant, avec des fleurs rouges et blanches, de la liesse dans les rues, des gens propres sur eux ! Les culs-bénits étaient aux anges, alors vous pensez passer maintenant à l'invasion tonitruante d'anars terroristes qui refusent tout, même Dieu !

Ça va pas vous avez péché un cable ?



Non, je rigole ! En fait c'était très bien à Peyrelade, le site se prêtait vachement bien à cette fête, et puis un maire qui n'est pas aux ordres de la gendarmerie, c'est plutôt bien ! Bien sûr quelques habitants ont fait poser un 2^{ème} verrou, appelé leurs enfants par précaution, on n'empêchera jamais TF1 de pénétrer dans les chaumières.

Et bien le bonjour aux bistrotiers de la place de la Fontaine, sympas !

C'est une bonne idée, on va y boire un coup ?

m.bernard



Jardin ouvert à Peyreladas

A 15 kms d'Aubusson, 13 d'Ahun et 5 de St Sulpice les Champs, Chloé Dequeker ouvre son jardin le samedi 24 septembre de 15h à 19h. Vous pourrez le visiter ainsi qu'un verger conservatoire avec de nombreuses variétés de fruitiers (129 variétés de pommiers, 33 de pruniers, 37 de poiriers...).

Renseignements : <http://chloedequer.free.fr/>

Fête des Simples



Sur le thème "Des plantes et des femmes", auront lieu à Vassivière les 1er et 2 octobre les sixièmes rencontres nationales des producteurs cueilleurs de plantes médicinales du syndicat Simples. Un programme très divers : cuisine, ateliers, sorties botaniques, marché, expositions, conférences, table-ronde, librairie, buvette, etc.

Programme complet sur www.lacdevassiviere.com
Renseignements au 05 55 69 76 70.

L'abonnement est la meilleure solution pour soutenir IPNS et être sûr de bien recevoir tous les numéros !

IPNS ne vit que par ses lecteurs et compte donc sur eux ! Votre abonnement est indispensable à l'existence du journal !

Tous les anciens numéros sont consultables sur notre site : <http://journal-ipns.org>

Vous pouvez contacter IPNS en écrivant à l'adresse mail suivante : contact@journal-ipns.org



IPNS - Je m'abonne !

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Abonnement pour 1 an (4 numéros), ordinaire 12 € , de soutien 15 € ou +

Abonnement pour 2 ans (8 numéros), ordinaire 24 € , de soutien 30 € ou +

BON à retourner à : IPNS - 23340 - FAUX LA MONTAGNE

IPNS

Trimestriel édité par l'association IPNS.

Clin d'œil à "l'imprimé par nos soins" que connaissent les associations, notre titre décline différemment ses initiales dans chaque numéro.

Directeur de publication : Michel Lulek
23340 Faux la Montagne

Mise en page graphique, illustrations : Michel Bernard et Philippe Gady

Imprimerie : Rivet Presse Edition

Imprimerie labellisée Imprim'vert.

Commission paritaire : 1012 G 81797 - ISSN : 1635-0278

site : <http://journal-ipns.org>

A qui les Nuits du 4 août font-elles peur ?

Les lecteurs d'IPNS ont pu lire dans notre dernier numéro qu'une grande manifestation festive et politique (mais sans étiquettes) aurait lieu les 4, 5 et 6 août à Eymoutiers : "les Nuits du 4 août". Nos abonnés ont même reçu pour l'occasion un encart spécial "Le Peuple hilare du Centre" réalisé par les organisateurs de cette fête.

La fête a eu lieu. Ce fut un beau succès, plus de mille personnes (chaque jour) venues du plateau et de beaucoup plus loin, pour échanger, débattre, danser, se rencontrer, rêver, assister à des spectacles, des concerts ou des conférences. La fête a eu lieu, mais non à Eymoutiers comme cela était prévu depuis des mois (avec l'accord de la municipalité), mais à Peyrelevalde, en Corrèze.

Qu'est-ce qui a fait migrer ainsi cette manifestation de la cité pelarde au cœur du Plateau ?

A peine un mois avant la date de la manifestation les organisateurs ont été convoqués par la mairie d'Eymoutiers qui leur a tout simplement annoncé qu'elle interdisait la tenue de la fête sur son territoire. Épaulés par la gendarmerie locale et un représentant du maintien de l'ordre venu tout exprès de Limoges, le conseil municipal leur a dit que les risques de voir dégénérer cette manifestation étaient trop grands, et que pour éviter toute atteinte à l'ordre public, il n'était plus question de Nuits du 4 août à Eymoutiers. Mis devant le fait accompli et sans discussion possible, il a donc fallu tout réinventer en trois semaines pour tout réinstaller sur un autre lieu plus accueillant. Raison supplémentaire pour saluer cette fête comme un succès !

La question est de savoir pourquoi cette manifestation a été interdite à Eymoutiers sous prétexte de sécurité alors qu'en Corrèze elle devenait soudain inoffensive... On a d'abord pensé à des ordres venus de la préfecture ou même de bien plus haut, du fait de la présence parmi les nombreuses personnes qui participaient à l'organisation, de quelques habitants d'une petite commune corrézienne que le ministère de l'Intérieur a dans le collimateur depuis quelques années. Mais si tel avait été le cas, pourquoi aucune "pression" sur le maire de Peyrelevalde alors ?

Non, il faut chercher ailleurs :

Peur inconsidérée et phobie irraisonnée de quelques conseillers municipaux ? Peut-être.

Rage d'une nomenclatura socialiste limougeaude de voir les "gauchistes" du plateau (Front de gauche, écolos ou anars) tenir le haut du pavé sur le territoire départemental : "Tu ne vas quand même pas accueillir tous ces contestataires dans ta commune ?!" Possible.

Si ces raisons sont tout à fait crédibles, il en est une supplémentaire, qui reflète malheureusement trop bien l'air du temps. On a peur. On se cale. On ne tolère plus les cris un peu trop vifs, la véhémence des propos. On ne veut pas faire de bruit, ni en entendre. On s'accommode d'un esprit du temps qui voit toute contestation, fut-elle festive et avouons-le, même bon enfant, comme un dangereux et insupportable (même si elle n'est qu'hypothétique) crime de lèse-majesté.

Alors on anticipe, on va au-delà de ce que demanderait peut-être le pouvoir : on interdit.

Inutile de dire qu'à IPNS nous jugeons cette réaction inadmissible et dangereuse. Si on interdit les Nuits du 4 août, que ne faudrait-il pas interdire ? Bientôt, à Eymoutiers, sauf jour de foire, tout rassemblement de personnes sera-t-il interdit ?

IPNS

*dormez tranquilles habitants
d'Eymoutiers, la mairie veille sur vous !*



Communiqué final des "Nuits du 4 août"

Plus de 2000 personnes, venues de toutes parts, ont fait le chemin de Peyrelevalde les 4, 5 et 6 août, en dépit des messages de panique répandus dans l'espoir d'empêcher que cette fête ait lieu.

La fête a donc bien eu lieu, dans une de ces communes dont les représentants mettent encore un point d'honneur à ne pas se contenter de fleurir les ronds-points et accueillir les vide-greniers.

Le nombre des participants dépassa même quelque peu les espérances des organisateurs. Deux jours, deux nuits, de liesse lucide pour une foule que tout parvenait à convaincre qu'elle vivait là un de ces moments réputés impossibles, un moment d'où s'étaient effacés la barrière de l'argent, le soi-disant fossé des générations, et tous ces messages de désespérance que les pouvoirs, médiatiquement appuyés, s'attachent, chaque instant que la vie fait, à envoyer aux populations pour nourrir l'illusion de leur impuissance collective.

Deux jours, deux nuits où tout n'était que rencontres, écoute attentive, intelligence, don et gratuité, portés par une centaine de musiciens, comédiens, acrobates, conteurs, poètes, cinéastes, conférenciers et autres combattants venus témoigner de leurs guerres contre l'actuel système de domination.

Organiser une fête, c'est viser ce point où l'organisation s'efface devant ce qui y advient. Ce point d'évanouissement de la logistique, de la séparation entre organisateurs et organisés, on peut dire que nous l'avons vécu assez continuellement durant ces deux jours ; et que ce fut une grâce. Si la fête fut réussie, c'est que, plus qu'une fête, elle fut une promesse vivante projetée sur l'avenir, l'ouverture délibérée d'une brèche dans le cours programmé des défaites et des renoncements.

Un des moments les plus magiques fut celui du banquet le vendredi soir qui rassembla à la même table plus de 600 convives. Est-il si courant en ce bas monde qu'un groupe de cinquante personnes sans moyens particu-

liers, s'offrent la compagnie de tant d'invités illustres ou anonymes sans devoir les faire passer à la caisse ?

Est-il si courant par ailleurs que se tienne un événement procédant d'autant de talents conjugués, réunissant tant d'intervenants, d'efforts cumulés, de concours spontanés et d'aides matérielles gracieuses, sans que personne ne songe à en tirer un euro ?

Si toutefois les Nuits du 4 août sont parvenues à démontrer quelque chose, c'est avant tout que "la guerre de tous contre tous" n'est qu'une chimère dans l'imaginaire ravagé des Pouvoirs. Si nous sommes parvenus à rassembler 2000 personnes au fin fond du plateau de Millevaches, à partir d'une plateforme de révolte et d'exhortation au combat, en restant par ailleurs convaincus que nous en aurions pu faire dix fois, cent fois plus si nos moyens l'avaient permis, c'est simplement que le peuple réel diffère fondamentalement de ce qu'en reflètent les télévisions. Le peuple réel est tout autre chose que ces visions de foules hagardes que l'organisation dominante convoque dans ses espaces sous contrôle : pour un rallye, un match de foot, un bain de soleil sur une plage, une quelconque grand-messe de la culture, ou dans la galerie marchande du samedi après-midi.

Non, la détermination populaire et la vie qui résistent n'ont pas été éradiquées. Elles restent entières, contrairement à ce que martèlent tenants et valets d'un système dont ils sont les seuls à s'éblouir, tout en étant toujours prompts à vendre la peau de l'ours.

Si les "Nuits du 4 août" se sont tenues comme elles se sont tenues, c'est que l'impossible est proche d'advenir. Ce qui était perceptible là, c'était non le caractère exceptionnel des organisateurs, mais bien celui des circonstances historiques dans lesquelles nous vivons.

Tout reste donc à faire ...

Le comité d'organisation des Nuits du 4 août
Extraits du Communiqué figurant sur le site
<http://www.nuitsdu4aout.com>

Pour José

Il y a, dans nos mémoires, une histoire qui nous tient debout. Celle des années 30 où le communisme libertaire, en Catalogne, en Aragon, en Andalousie, avait mis en place collectivités agraires et autogestion dans l'industrie et le commerce.

Une révolution sociale volontairement oubliée.

Heureusement, il y a la mémoire toujours à vif de nos compagnons libertaires espagnols qui ont fait du Limousin leur terre d'exil. Comme José Fortuny qui vient de nous quitter et que nos chants ont accompagné ce dimanche 7 août au cimetière de Pérois/Vézère.

Né le 6 décembre 1919 à Villalonga, province de Tarragone, dans une famille ouvrière, il adhère très jeune aux Jeunesses Libertaires (CNT-FAI). Lorsqu'éclate la guerre civile, il est volontaire et participe aux combats sur le front d'Aragon. Mais, les affrontements des militants de la CNT-FAI avec les communistes en 1937 à Barcelone ont mis à mal les espoirs d'une révolution libertaire.



Suite à la militarisation forcée, José déserte avec quelques camarades fin 1938. Arrêtés, ils sont condamnés à mort mais graciés par le Président Negrin, vu leur jeune âge. Ensuite, pour José, ce sera l'exode, les camps d'internement en France, l'incorporation dans un GTE (Groupe de Travailleurs Etrangers). Il ira travailler dans les tourbières du Plateau de Millevaches. En 1943, il entre en contact avec le maquis FTP local et participe à des actions ponctuelles de sabotage.

A la libération, il continue à travailler comme ouvrier agricole à Pérois et aux alentours. Pendant l'hiver 1950/51, on le retrouve à Collioure, maçon, docker, charbonnier et même contrebandier ! Après la mort de sa compagne, il passera sa retraite à la "Maison du Peuple" de Tarnac.

Fidèle jusqu'à la fin à ses engagements de jeunesse, il n'a jamais voulu se marier, n'a pas non plus demandé sa naturalisation. Il est revenu une seule fois dans son village natal mais, déçu, il n'a pas gardé de relations avec son pays, préférant la chaleureuse amitié des jeunes de Tarnac avec lesquels il partageait bien des idées. Avec, toujours chevillé au cœur, l'espoir d'un monde rouge et noir, sans exploitation, sans domination.

Vers une école (vraiment) libératrice

l'école en question(s)

L'Éducation nationale va mal. Nous n'apprenons rien à personne : compression de budget, donc moins de moyens, de personnel... Un enseignement orienté sur les résultats qui ne satisfait plus ni élèves, ni parents, du moins pour certains. Que faire ? Depuis plus d'un an, des habitants ont décidé de prendre le problème à bras le corps : collectif éducation qui organise des rencontres, collège alternatif en phase d'expérimentation... des initiatives convergentes, non concertées, démontrant un profond désir de changer les choses.

À l'initiative d'un "collectif éducation", plusieurs rencontres sur le thème de l'école ont eu lieu dans le sud de la Creuse au cours des derniers mois, avec à chaque fois une participation conséquente. Cette effervescence rappelle les débats des années 1970 sur la pédagogie, le rôle et les finalités de l'école, la critique de l'autoritarisme et du conformisme de l'enseignement traditionnel. Cette période fut aussi celle où fleurirent de multiples (et éphémères) écoles parallèles.

Pour mieux comprendre les réflexions et projets actuels, nous avons demandé à Émilie Roudier, co-animatrice avec Claire Chouvelon de ce "collectif éducation", de nous présenter le travail qui a été fait.

Émilie : Voici les réunions qui ont eu lieu :

- deux réunions à Felletin (22 janvier et 13 mars), avec une cinquantaine de personnes à chaque fois et une organisation facilitant l'expression de chacun : un ou plusieurs films en ouverture, des discussions en petits groupes avant une mise en commun. Bernard Colot, enseignant pendant trente ans en classe unique dans le Beaujolais puis à Moussac (86), et militant de "l'école du 3ème type" a animé la deuxième réunion felletinoise.(1)
- une troisième réunion, à la Naute avait pour thème la communication non violente. Parallèlement, d'autres initiatives ont confirmé l'actualité des interrogations sur l'éducation :
- en février, à Faux la Montagne, l'association Pivoine a organisé 3 journées sur les grandes théories de la pédagogie active : Freinet, Steiner et Montessori, avec une soirée sur Ivan Illich (2).
- un groupe de travail sur un collège alternatif à élaboré un projet pour la rentrée (voir page 6)

IPNS : Il a souvent été question dans ces réunions de Felletin particulièrement, "d'école de 3ème type". Peux-tu nous définir de quoi s'agit ?

Émilie : Ce n'est pas une nouvelle méthode pédagogique qui succéderait à Freinet, Montessori ou Steiner, et éventuellement les concurrencerait. C'est un mouvement, porteur d'une conception globale de l'éducation, qui, tout en s'appuyant sur les acquis des "méthodes actives historiques",

cherche à les dépasser (par exemple en s'attachant moins aux outils que Freinet).

Les axes principaux de cette réflexion concernent :

- la place de l'enseignant : il prépare l'environnement dans lequel vont évoluer les enfants, où ils trouvent de quoi se nourrir. Les lieux dans l'espace sont liés à des fonctions. L'enseignant favorise l'expression de tous et de chacun et accompagne le groupe. Il observe et doit être capable de remettre en cause ce qui a été fait précédemment.

- La création d'un système vivant où l'enfant est auteur de ses apprentissages : les enfants vivent et écrivent vraiment. Ce n'est pas un montage de l'enseignant mais le résultat d'un besoin de communiquer. Pour illustrer, je peux parler d'une balade avec les ânes à Peyrat le Château : à la fin de la sortie, les jeunes ont spontanément écrit leurs réactions sur le livre d'or, et ensuite, plusieurs ont adressé une lettre aux responsables du site. On travaille avec de vrais projets, en faisant appel à des personnes compétentes, passionnées si possible.

- L'existence d'un milieu hétérogène, avec diversité des âges : ce qui permet de privilégier la coopération entre élèves différents les uns des autres plutôt que la compétition entre semblables. Par exemple, on apprend à lire en voyant les plus grands le faire. L'apprentissage de la lecture se fait aussi naturellement que celui de la marche pour le jeune enfant, au rythme de chacun, avec ses tâtonnements propres mais sans méthode ou théorie préconçue.

- L'importance de la communication : à l'intérieur du groupe elle se traduit par une réunion quotidienne au cours de laquelle les enfants ont possibilité de :

- présenter leurs travaux terminés, faire un exposé, montrer une peinture,
 - proposer des activités pour le groupe :
- idées de sortie, voyage, randonnées, demande d'intervention d'un "passionné",
- faire part de projets personnels ou à plusieurs,
 - organiser la vie du groupe : planifier les activités, les sorties, critiquer l'organisation spatiale ou temporelle, améliorer les outils disponibles ou en réclamer d'autres.

Quand l'enfant en ressent le besoin, la communication avec l'extérieur se fait grâce à des correspondants et aux classes du réseau Marelle (3)

Les anciens élèves viennent régulièrement à

l'école, ils parlent du collège et ces échanges les préparent aussi à la vie collégienne. La liaison école-collège est ainsi réelle et spontanée.

- L'école, lieu de vie d'un territoire : c'est une notion développée par Bernard Collot, à partir de son expérience personnelle. L'école est le centre actif du village, un lieu fréquenté non seulement par les élèves et l'enseignant mais aussi par les parents d'élèves, les anciens élèves, les élus municipaux, les responsables associatifs qui y viennent notamment pour utiliser le matériel de l'école.

Dans l'école du 3ème type, on vise à développer l'initiative, l'autonomie, la responsabilisation, l'épanouissement, à permettre que chacun augmente sa confiance en lui-même, obtienne la reconnaissance du groupe et s'appuie sur celui-ci pour son développement personnel et ses apprentissages. La mise en valeur des réussites et des progrès est facilitée par ce fonctionnement collectif.

L'enseignant a un rôle très important par sa manière de faire, par ce qu'il montre, souvent plus parlant que ce qu'il peut expliquer. Venir à vélo à l'école est plus démonstratif pour les enfants qu'un discours sur l'écologie. De même, sa parole a souvent plus d'impact par la manière dont elle est exprimée que par son contenu.

IPNS : Tu as parlé de la réunion à la Naute sur la communication non violente. Peux-tu nous en dire plus ?

Émilie : Ce thème a été abordé avec un intervenant, formateur en communication non violente. Ce n'est pas une technique miracle, mais une conception qu'on cherche à mettre en œuvre à l'école, et aussi dans la vie quotidienne des adultes. On peut résumer le contenu en 4 phases :

- on dit le fait sans jugement en se bornant à une description la plus objective possible,
- on dit ce que ce fait a provoqué : ça m'a vexé, fait de la peine, rendu triste, etc,
- on recherche à quel besoin correspond cette réaction : besoin d'être respecté, de bénéficier de calme, de silence, etc,
- on précise la demande qui en découle : je te demande d'arrêter, ou de t'excuser, ou d'avoir un nouveau comportement.

On vise à initier les enfants à ce type d'attitude dans les cours d'école; on espère ainsi aider les jeunes à être capables d'écoute, à exprimer leurs demandes, leurs réactions, leurs besoins. On peut ainsi aider les parents et les éducateurs à communiquer avec les enfants, ces derniers apprenant par là même à pratiquer ce type de communication.

IPNS : Quelle est la prochaine réunion publique du collectif ?

Émilie : Elle aura lieu le 17 septembre, à Felletin, encore sur la communication, avec pour animatrice Isabelle Lequitte qui explore la méthode Faber et Mazlish (4).

*Propos recueillis par
Jean-François Pressicaud*

1 Maintenant à la retraite, Bernard Collot est l'auteur de l'ouvrage "Une école du 3ème type" aux éditions l'Hamattan.

2 Auteur de "Une société sans école", édition du Seuil, 1971

3 Serveur internet des Centres de Recherches des Petites Structures et de la Communication (CREPSC).
Voir <http://marelle.org>

4 Adèle Faber et Elaine Mazlish, méthode de communication entre parents et enfants. Auteurs de "Parents épanouis, enfants épanouis", chez Relations plus inc., 2009



St Martin-Château - classe 1920

Nouvelles pédagogies

L'association Pivoine a organisé 3 jours de rencontres autour des nouvelles pédagogies en février 2011 à Faux la Montagne.

Ces "3 jours autour des nouvelles pédagogies" faisaient suite à "3 jours autour de l'économie" et précédent de nouveaux événements qui auront pour thèmes : "3 jours autour des souffrances psychologiques", "3 jours autour de notre rapport à l'Etat"...

Le pourquoi de ce thème...

Pivoine a pensé et organisé ces rencontres autour des nouvelles pédagogies parce que nous sentions autour de nous des personnes en projets, en réflexion sur les questions d'éducation (projet d'alternatives au collège, projet d'école, questions autour de la non scolarisation...), et parce qu'il nous semblait que cette thématique intéressait et questionnait. L'enjeu de ces rencontres était de proposer un cadre pour apporter de la matière, lancer des réflexions, des dynamiques autour de ce sujet, en ouvrant cet espace à tous, parents, professionnels, personnes en projet, curieux...

... et le comment

Conçus comme une introduction à un sujet complexe, ces "3 jours autour..."

ont été pensés comme un temps de rencontre avec certaines pédagogies dites nouvelles dans le but de questionner plus largement les notions de pédagogie et d'éducation.

Au programme, la présentation de trois grands courants de pédagogie alternatives : Freinet, Steiner et Montessori.

Pour ce faire, chaque jour, des praticiens ont présenté chacune de ces pédagogies, pour donner à voir différentes visions, différentes approches et différentes pratiques de l'éducation dans un cadre scolaire. Les échanges continuaient en soirée avec des films, des témoignages, des présentations de livres ou simplement autour d'un verre.

Pour mieux comprendre

Sans tomber dans la comparaison ou la confrontation idéologique, ces trois présentations ont permis à chacun de comprendre ces grands courants, leurs spécificités, leurs divergences et leurs points communs, et ainsi de se donner des repères, de questionner les notions d'éducation et d'apprentissage, la conception de l'enfant, les rapports entre enfants et adultes, la place de l'éducation et de l'école dans la société, dans la transformation sociale...

Quelques mots sur Pivoine

Pivoine est une association d'éducation populaire qui propose de l'accompagnement et de la formation pour parler de comment agir dans/sur le monde, dans/sur nos vies...

L'enjeu de fond est bien de mettre en place des actions qui tendent à faire de nous des êtres responsables, autonomes, avec un esprit critique aiguisé, une conscience la plus lucide possible de ce qui nous entoure ET une capacité à agir...

Pivoine est un outil mobilisable par tous : nous souhaitons pouvoir organiser des formations, rencontres, ateliers sur des sujets qui concernent, questionnent et intéressent les personnes qui nous entourent. Faites-nous part de vos besoins, envies, questions...

Contact : Pivoine – le bourg 23340
Faux-la-Montagne – 05 55 64 71 57
pivoine@crefad.info



Carte scolaire, RGPP, AGCS sur un plateau...

Nous saurons après la rentrée ce qu'il en est des fermetures de classes envisagées pour l'année 2011/2012. On peut supposer qu'il y en aura peu. Faut-il en remercier M. Sarkozy (cf. discours du 19 juin en Lozère) ou bien louer la lutte acharnée des professionnels, élus et parents ?

Ne nous leurrions pas, il n'est pas question de renoncer à la RGPP (révision générale des politiques publiques) destinée à "maîtriser et rationaliser les dépenses publiques tout en améliorant la qualité des politiques publiques" (Sic !). Le Limousin devait "rendre" 148 postes (53 dans le primaire et 95 dans le secondaire). L'effort portera sur "les postes invisibles" : remplaçants, RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), formateurs, encadrement périscolaire, réduction de certaines options dans les petits collèges et lycées, postes détachés vers l'enseignement spécialisé et le soin. Au total ce sont les élèves en difficulté qui seront pénalisés, les autres, parents aidant s'en sortiront.

Certes, le nombre n'est pas garant de la qualité mais on peut interroger le projet social d'une école qui utilise les structures de soutien aux élèves en difficulté comme variable d'ajustement, ne prévoit pas de remplacer les maîtres (il faudra donc se débrouiller pour récupérer le programme) et qui de fait planifie l'exclusion dès la petite école.

Nous voilà bien loin du modèle républicain, d'un modèle social qui voudrait que l'école tente de réduire l'écart de chance dû à la naissance et de la déclaration que tous naissent et



demeurent libres et égaux en droits.

Le texte suivant (*Cahier de politique économique N°13 de l'OCDE (organisation de coopération et de développement économique), 1996*) traite des politiques de stabilisation économique et d'ajustements structurels et de la faisabilité politique de ces ajustements: "Si on diminue les dépenses de fonctionnement, il faut veiller à ne pas diminuer la quantité de service, quitte à ce que la qualité baisse. On peut réduire par exemple, les crédits de fonctionnement aux écoles et aux universités, mais il serait dangereux de restreindre le

nombre d'élèves ou d'étudiants. Les familles réagiront violemment à un refus d'inscription de leurs enfants, mais non à une baisse graduelle de la qualité de l'enseignement.

Cela se fait au coup par coup, dans une école et non dans un établissement voisin, de telle sorte qu'on évite un mécontentement général de la population".

L'AGCS (Accord général sur le commerce des services), est en cours d'élaboration depuis 1994 par l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Il vise à inclure dans le système marchand et donc concurrentiel les services publics gérés ou sous

contrôle de l'État, dont l'éducation. La dégradation programmée d'un service public, par les réductions de personnel, la baisse d'attractivité et par conséquence la réduction des vocations, la déqualification et la précarisation des personnels ouvrirait donc ainsi la voie à la mise en place d'un service privé présenté comme plus efficace, plus séduisant. A terme seulement apparaîtront la restriction de pans entiers de missions et le coût pour l'utilisateur.

L'éducation nationale est pesante, normative, jacobine. Les initiatives y sont regardées avec méfiance. Elle a certes besoin de réforme. A ce jour son projet reste de délivrer enseignement et éducation à tous les enfants, sans exclusive, pas (encore) de vendre de la formation. Dans ce contexte gagner sur les fermetures de classe ne serait qu'un leurre, le risque étant surtout la dégradation du service offert, la fin de l'éducation pour tous, le rejet des élèves difficiles afin de laisser la place propre pour des organismes de formation. Car la RGPP est fille de l'AGCS.

Ces remarques paraissent bien loin du plateau de Millevaches, quoique... Notre région, du fait de sa situation géographique, économique, démographique est fortement concernée par les services publics, leur dégradation et leur remplacement par des entreprises dont l'objectif n'est pas de délivrer un service mais d'être rentable.

Dominique Weber

Et pourquoi pas un collège associatif ?

A l'heure où nous bouclons ce numéro, un collège associatif s'apprête à ouvrir à St Martin-Château, afin de proposer aux adolescents une alternative à l'éducation nationale. Nous reproduisons ici le communiqué du projet. Ainsi que des réactions car, avant même son démarrage, ce projet fait déjà polémique...

Première année pionnière

Un collège associatif proche de nous. Un nouveau collège se prépare à ouvrir ses portes à la rentrée 2011, à St-Martin-Château, dans le sud de la Creuse. C'est un petit projet ouvert à toutes et tous les jeunes de 10 à 15 ans qui voudraient découvrir une autre manière de voir l'éducation, de vivre les apprentissages. Ce projet de collège associatif est porté par une quinzaine de parents et autres personnes intéressées par la pédagogie. Nous voulons qu'il soit accessible à toutes et tous les jeunes intéressé-e-s, qu'il n'y ait pas de barrière ni pour des raisons financières, ni pour d'autres raisons.

Un lieu vivant et ouvert

Nous aborderons les apprentissages de manière vivante et active : en lien

avec le concret, avec autant d'activités pratiques que théoriques ou créatives, en s'appuyant autant que possible sur l'envie des jeunes de découvrir et d'expérimenter. Ce que nous trouvons important à amener à cet âge-là est très varié : apprentissages de savoirs, mais aussi de savoir-faire, découvertes, rencontres et activités à l'extérieur, réalisation de projets seul-e-s ou à plusieurs... Nous trouvons aussi important de respecter le rythme des jeunes en ne surchargeant pas les journées. Parmi l'ensemble des activités et projets qui seront mis en place, les jeunes pourront faire certains choix sur ce qu'ils et elles veulent découvrir, approfondir personnellement. Ensemble, ils participeront avec les adultes à la mise en place du programme des activités et à l'organisation de la vie du groupe. De manière générale, plutôt que d'appliquer uniformément la même recette à tous-tes, nous voulons être attentifs à chacun(e), à ce qui l'intéresse, sa personnalité, sa place dans le groupe, son cheminement dans les apprentissages et dans la vie.

Contact : collegeasso@ouvaton.org
Stéphanie au 05.55.64.23.82



POLÉMIQUE POLÉMIQUE POLÉMIQUE POLÉMIQUE POLÉMIQUE POLÉMIQUE POLÉMIQUE POLÉMIQUE POLÉMIQUE

Saint-Martin Château déraile encore...

Décidément on finit par prendre l'habitude des dérailllements successifs de notre municipalité. Plus grand chose ne peut encore nous étonner !

La dernière en date est le vote concernant la location de l'auberge de la Cascade ou des gîtes communaux à un collège privé ! Quel choix politique ! Pourquoi décider d'accueillir une école privée dans des locaux municipaux alors que l'on supprime régulièrement des postes d'enseignants dans l'école publique (vous savez celle qui est gratuite, ouverte à tous, celle qui est laïque et qui garantit le lien social).

Alors oui, parfois, quand on voit la qualité des programmes, la qualité de la formation des enseignants, les moyens alloués pour l'éducation des enfants, on pourrait être tenté de se désolidariser et de tomber dans le piège de l'école privée. Mais l'école publique est la seule qui garantit la gratuité, la laïcité et le brassage social permettant la cohésion sociale. Alors battons nous pour sauver l'école de la république et résistons aux tentatives privées qui encouragent le consumérisme éducatif.

Nous constatons évidemment qu'aujourd'hui le service public et laïc d'éducation n'est plus une priorité de l'État. Les dizaines de milliers de

suppressions d'emplois qui ne cessent de le frapper durement, le fragilisent gravement en zone rurale. Ces suppressions touchent toujours en priorité les "secteurs périphériques" de l'enseignement, principalement les postes de soutien scolaire, les accompagnements nécessaires aux classes difficiles, etc. et chaque création d'école privée réduit le service public en handicapant encore plus ces secteurs fragiles.

L'école publique réunit les jeunes de toutes les classes de la société. Elle ne transmet pas que des savoirs. Elle prépare à une vie sociale future en accueillant des jeunes de tous les milieux sociaux et d'origines diverses. Car l'enrichissement vient aussi de ce qu'on apprend des autres, de l'observation d'autres façons de vivre permettant de développer l'esprit critique et de faire ses propres choix (qui ne sont pas forcément ceux des parents).

Quelle est cette position d'élus d'une commune qui vote à la majorité l'accueil d'une école privée ? Le simple fait de "remplir" à tous prix des locaux inadaptés ne justifie aucunement cet acte politique.

Alors des défenseurs ou des fossoyeurs de nos services publics ?

Un collectif de citoyens de St Martin-Château indignés.

Pédagogie alternative et école d'État

L'article fustigeant la commune de St Martin château accusée d'accueillir une "école privée" et exprimant la crainte que cela se fasse au détriment de "l'école publique" appelle quelques remarques.

1- Sur "l'école privée" l'utilisation de cette qualification, même si elle peut être défendue sur le plan juridique, dénote la volonté de dénigrer l'expérience ; "école privée" renvoie à l'école confessionnelle et/ou à ségrégation sociale (pour les riches). Or, dans le collège alternatif, il ne s'agit nullement de cela : il n'est pas question d'inculquer de quelconques croyances ou idéologies ; les valeurs défendues sont celles des pédagogies de l'esprit critique, de la liberté, de l'autonomie et l'autogestion.

2- Sur l'école publique alors que cette institution est censée porter les valeurs de la république, cette dénomination masque une réalité : c'est l'école d'État qui est défendue ici. Je sais bien que beaucoup d'enseignants publics essaient, la plupart du temps contre leur hiérarchie, de pratiquer un enseignement libérateur.

Mais l'école d'État, c'est aussi, dans la majorité des cas :

- le dressage à l'obéissance, à la soumission, à la passivité ;

- le conditionnement à la compétition
- l'embrigadement productiviste et rationaliste ;
- la dépréciation de la société rurale par l'exaltation du modèle urbain et salarial et la guerre aux langues minoritaires.

3- Mettre au crédit de l'école publique le brassage social est aussi illusoire que de regretter le service militaire pour le rôle qu'il jouait en ce domaine. Ce qu'il faut, c'est favoriser la mixité sociale sans glorifier l'armée ni l'État. Multiplier les formes de volontariat civil et de convivialité locale peuvent répondre à ce souci.

C'est pourquoi nous ne croyons ni fondé ni légitime le refus opposé à des familles et des individus passionnés par les questions d'éducation d'aller plus loin dans l'expérimentation de voies alternatives à l'éducation officielle.

Jean-François Pressicaud



L'unité de cogénération de Felletin en danger !

Le 13 juillet dernier, un grand titre barrait la "Une" de *La Montagne* : "Fiasco de la cogénération à Felletin", un dessin légendé "ça sert à quoi au juste ? à creuser les déficits publics" l'accompagnait. Une véritable exécution pour une réalisation qui devrait être un exemple de développement des énergies renouvelables. Heureusement l'article de la page 8, titré "la belle idée tourne au fiasco financier", était plus informatif et nuancé. Rappelons que l'installation de Felletin permet, en utilisant comme combustible les "produits connexes du sciage", issus des scieries de la région :

- d'alimenter le réseau de chaleur urbain,
- de produire de l'électricité revendue à EDF.

En 1999, et pour 20 ans, la société SOCCRAM est devenue concessionnaire ; elle a construit l'installation et supporté les charges et les bénéfices de son exploitation.

Or depuis le début de la délégation de service public (DSP) le déficit a été constant. Plusieurs raisons à cela :

- 1 - les difficultés techniques du début :
 - la sous estimation des problèmes liés à l'humidité du combustible.
 - un incendie a stoppé le chantier pendant plusieurs mois et a entraîné une action judiciaire à l'encontre d'ALSTOM et de ses sous-traitants.
- 2 - Les subventions publiques ont été nettement moins importantes que celles pratiquées dans des projets similaires.
- 3 - Le prix de vente de l'électricité à EDF, résultant d'un arrêté de 2002, est anormalement bas : 46 €/Mwh contre 150 € en moyenne pour les projets à partir de la biomasse
- 4 - le renchérissement général des coûts de l'énergie, y compris du bois.
- 5 - La déception concernant les projets de séchage du bois dont aucun n'a été concrétisé.

Les pertes générées par l'exploitation de l'installation de l'ordre de 2 millions d'€ par an, ne se sont pas résorbées en dépit de l'amélioration constante

de fonctionnement : l'équipe technique (10 salariés) a su mettre au point et peaufiner les réglages d'une installation pourtant très pointue.

mois de juin et pendant 4 mois la chaudière bois, les fournisseurs se sont vus signifier l'arrêt sous huit jours de leurs livraisons (10 000 m³/mois).



Photo : Mairie de Felletin

Face à cette situation, la société SOCCRAM a espéré jusqu'au début de l'année 2011 trouver des solutions - en accompagnant les efforts des élus en vue d'obtenir un prix de vente de l'électricité plus rémunérateur ; - en espérant obtenir gain de cause dans l'action judiciaire en cours ; - en ayant le souci de préserver et d'améliorer constamment cette installation.

Mais le groupe GDF-Suez, qui était déjà entré au capital de SOCCRAM, en est devenu le propriétaire exclusif en mars 2011. On a pu dès lors constater dans les faits et les projets ce qu'est la brutalité d'un grand groupe capitaliste.

En effet, alors qu'on aurait pu espérer que le poids de GDF-Suez permette d'obtenir de meilleures conditions économiques de fonctionnement, la prise de pouvoir du groupe s'est traduite par la volonté de limiter immédiatement le déficit en arrêtant dès le

Les nouveaux dirigeants souhaitent au-delà des 4 mois prévus actuellement, pérenniser pour une année au moins le fonctionnement exclusif au gaz.

- c'est la fin de la production d'électricité,
- c'est la fin de l'utilisation de la biomasse et le retour à l'énergie fossile,
- c'est la perte de la majorité des emplois (7 sur 10),
- c'est l'annihilation de l'effet structurant sur la filière bois et une atteinte désastreuse à son image,
- c'est la fin de l'utilisation agricole des cendres, mise en place avec une association d'agriculteurs proches de Felletin.

Qui plus est, ces mesures ne suffiraient pas à résorber le déficit !

Face à une perspective aussi catastrophique, la mairie de Felletin, et ses partenaires publics et privés sont mobilisés pour rappeler la SOCCRAM à ses obligations, la DSP, en effet,

prévoit expressément l'utilisation du bois comme source d'énergie.

Si l'on en reste à des arguments techniques (financiers ou juridiques) et si l'on continue à considérer, avec GDF-Suez, que la seule finalité de l'installation est de faire du profit, il sera difficile de sortir de l'ornière actuelle. En revanche ; replacer la question dans le cadre du développement des énergies renouvelables, doit ouvrir des voies vers la pérennisation de l'installation.

Malheureusement en France, la politique énergétique réussit le tour de force de se prétendre raisonnable et de jeter le discrédit sur les antinucléaires en les présentant comme irrationnels et "porteurs de peurs moyennâgeuses". Pourtant on peut penser que "ce qui est irrationnel, ce n'est pas de sortir de l'énergie nucléaire, mais de continuer à la défendre après Fukushima". Après les discours sur la croissance verte claironnés au Grenelle de l'environnement, on peut constater :

- que l'énergie éolienne rencontre de plus en plus de difficultés à prospérer, le lobby nucléaire sabote les projets au plus haut niveau et suscite localement des oppositions gênantes,
- Pour le photovoltaïque, une politique incohérente a abouti à la mainmise des fabricants asiatiques sur le marché des panneaux et à l'arrêt brutal de réalisations qui avaient pourtant émergé avec le soutien des pouvoirs publics !
- Pour la biomasse, enfin, les appels d'offre "électricité-biomasse" du ministère de l'industrie soutiennent uniquement des projets de grande taille qui, s'ils étaient réalisés, bouleverseraient le marché du bois énergie.

Ce tableau général est sombre, mais il nous semble qu'il est vital, face au lobby nucléaire et à une logique étroitement financière, de soutenir le maintien en activité du site felletinois dont l'apport pour le développement local et celui des énergies renouvelables est essentiel.

Jean-François Pressicaud

Pour un salaire minimum

Libération du 22/07 relate la grève de la faim, de Frank Leborgne entrepreneur du photovoltaïque, qui proteste contre le non raccordement au réseau EDF de 4 sites pour lesquels le moratoire décidé en décembre 2010 par le gouvernement a gelé les autorisations. Surtout, soutenu par d'autres petits installateurs, il dénonce une politique taillée sur mesure pour Total, GDF-Suez ou Areva et aboutissant à la disparition en un an de la moitié des PME installant du photovoltaïque (de 6 000 à 3 000).

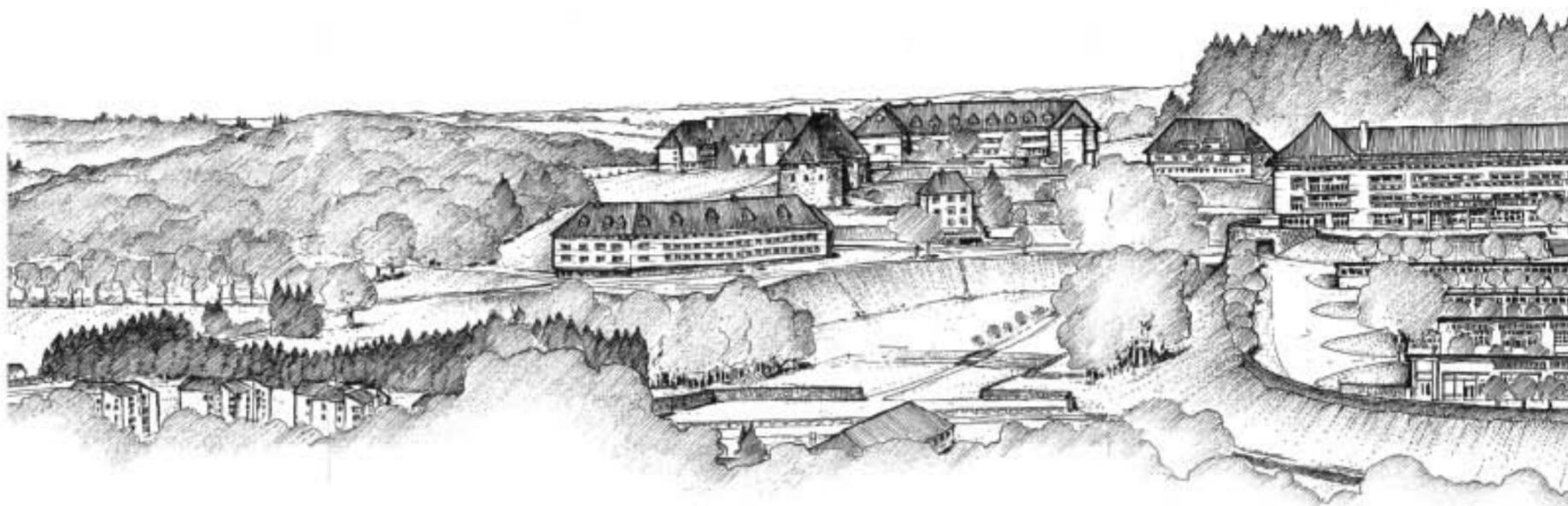
GDF-Suez et la Compagnie du Vent

Libération des 14 et 21/07 présente Jean-Michel Germa ingénieur, pionnier de l'énergie éolienne ; son entreprise La Compagnie du Vent (LCV), créée en 1989 a grandi en quelques années. Voulant se lancer dans un énorme projet d'éolien offshore au large de Dieppe et du Tréport, en 2007, il fait entrer dans le capital de LCV GDF-Suez qui trois ans après devient majoritaire. Le rôle de J-M Germa est réduit à celui de bureau d'études. Il a le sentiment

d'être évincé et d'être un cas d'école : c'est l'histoire "de ces grands groupes qui entrent au capital d'une PME innovante, l'empêchent de mener à bien ses projets, transfèrent son savoir-faire, et sortent les dirigeants...". J.M.Germa a perdu en 1er instance devant le tribunal de commerce de Montpellier !

NDLR : tout rapprochement avec la prise de contrôle de SOCCRAM par GDF-Suez ne peut être que fortuit.

Le centenaire du Lycée des Métiers du Bât



Une greffe originale

L'enseignement est une tradition solidement établie à Felletin. Dès le XVI^e siècle la ville ouvre après Limoges et Brive le troisième collège limousin. Fort de sa renommée, ce collège ecclésiastique se considère intouchable au moment de la séparation de l'Église et de l'État en 1905. Sa direction parvient à se liquer avec les notables du Conseil municipal pour s'opposer à la loi. Face à cette subversion le préfet de la Creuse est sommé par le ministère de l'instruction publique et des cultes de rétablir la légalité républicaine. Avec beaucoup d'habileté ce serviteur de l'État entreprend de mobiliser la minorité radicale de la municipalité pour inventer une réponse adaptée à la région. Il propose aux élus de valoriser l'enracinement de cette tradition éducative en l'orientant vers des formations professionnelles au bénéfice de la population masculine qui depuis des lustres pratique la migration saisonnière sans le recours à une solide formation technique et pratique. Dès octobre 1910 il obtient la création d'une École primaire supérieure pour les jeunes filles et en octobre 1911 la naissance de l'École Pratique d'Industrie avec trois sections : bâtiment, tapisserie et taille du diamant.

Pour la mise en œuvre de cette école du bâtiment, la première en France, le maire et l'administration préfectorale sollicitent l'aide de la fédération du bâtiment de Paris et plus particulièrement d'un entrepreneur d'origine creusoise très attaché à l'apprentissage des métiers de la maçonnerie : Auguste Despagnat. Celui-ci au mois de mars 1914 crée une *Société d'encouragement de l'École Professionnelle du Bâtiment et des Travaux Publics de Felletin*, et obtient le soutien du patronat parisien de la maçonnerie et du béton armé.

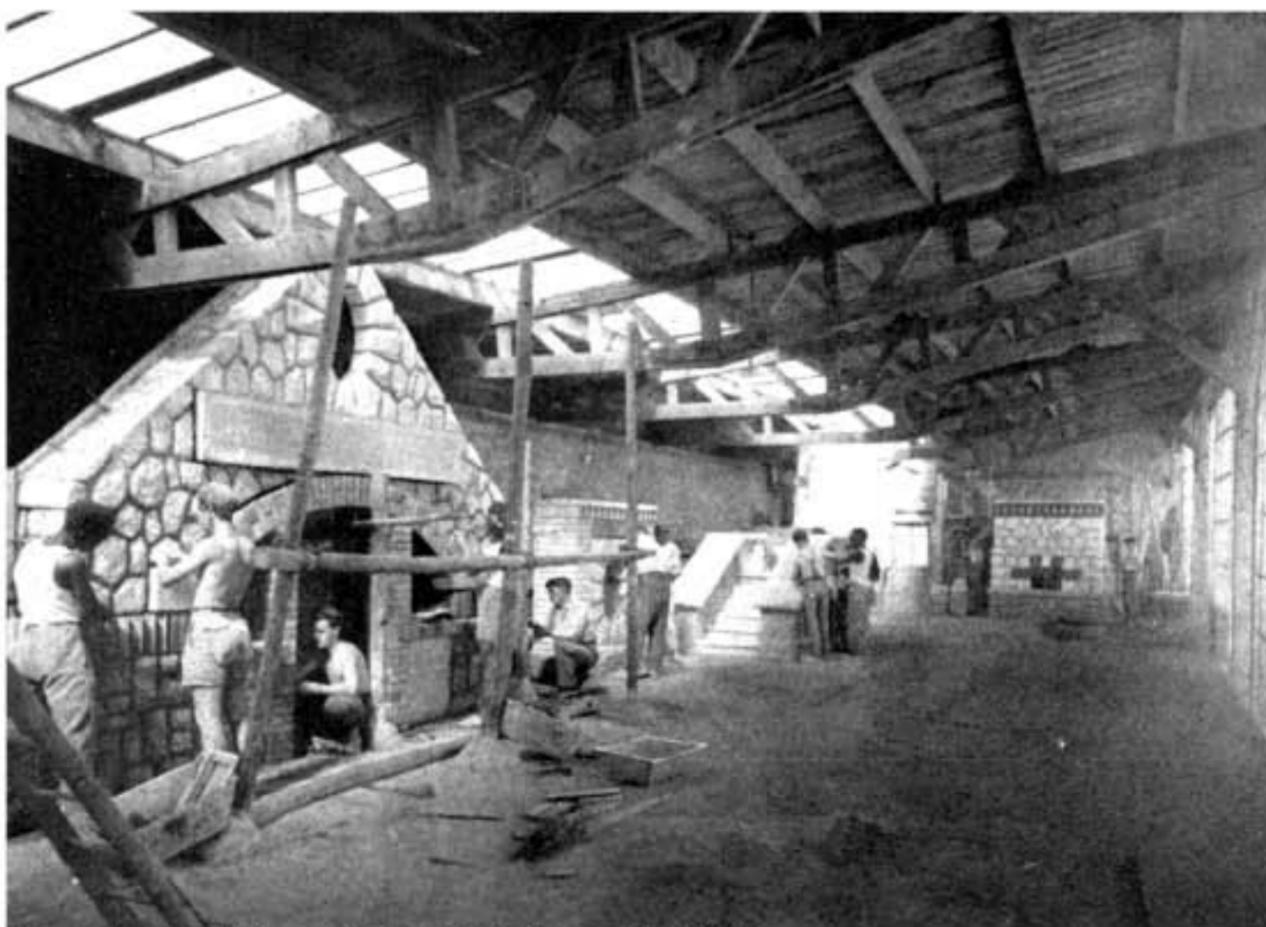
La guerre de 1914-1918 et ses prolongements amplifient les besoins en ouvriers qualifiés et l'État se préoccupe de pourvoir à une "éducation professionnelle". Seule, la municipalité felletinoise n'est plus en mesure de parer aux problèmes de

cette instruction technique. Dès 1922 elle fait appel aux élus nationaux pour solliciter de l'État l'appui du monde des employeurs. En lui attribuant le titre d'école de métiers du bâtiment (EMB) la direction de l'Enseignement technique engage en quelque sorte la Fédération nationale du bâtiment à impulser sur Felletin les techniques d'apprentissage qu'elle expérimente

L'invention des professionnels parisiens du bâtiment

En 1932 s'ouvre une nouvelle ère de fonctionnement de l'école où la ville de Felletin est écartée de toute fonction administrative. Par convention l'EMB est placée sous le double

nariat avec l'État, tantôt en collaboration étroite, d'autres fois en se déjouant des règles nationales pour affirmer sa singularité. Plusieurs exemples illustrent cette stratégie. Lorsque le gouvernement de Vichy sous l'emprise de l'autorité allemande participe au contrôle de la jeunesse postscolaire, la direction du ministère de l'éducation met en place un dispo-



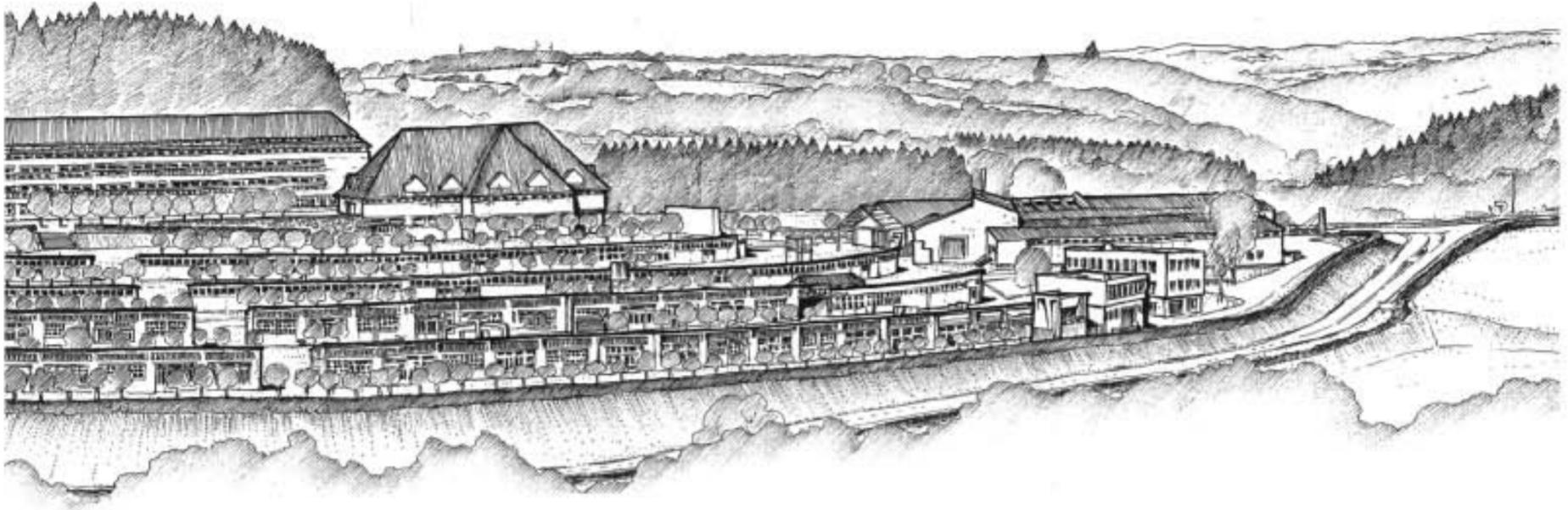
Maçons dans les ateliers provisoires à partir de la rentrée 1946-47

dans l'école qu'elle vient de créer à Paris rue Saint Lambert. A compter de cette date pendant trois quarts de siècle (1922-1997) les entreprises parisiennes de la maçonnerie et du béton armé orientent et gèrent les méthodes d'enseignement de l'EMB en vue de s'assurer le vivier d'une main d'œuvre très qualifiée et façonnée aux exigences de leurs chantiers.

patronage de l'État, par la direction de l'Enseignement technique, et des organisations professionnelles du bâtiment de la région parisienne. Ces dernières se dotent d'un outil pour diriger les différentes écoles qu'elles contrôlent, et créent en 1931 la chambre d'apprentissage de la maçonnerie, du béton armé et des fournisseurs de matériaux (CAMBA). Ainsi à partir de 1932 et jusqu'au 31 décembre 1997 la CAMBA exerce une tutelle hégémonique sur les destinées de l'EMB. Certes en parte-

sitif pédagogique d'enseignement technique d'État et transforme quelques centres de jeunesse en centre de formation professionnelle. Dès mars 1942, Felletin accueille à côté de l'EMB un centre artisanal pour les métiers du bâtiment. Ses élèves sont hébergés et nourris dans des lieux dispersés de la ville mais suivent les mêmes enseignements que les apprentis de l'EMB. À partir de cette double structure, en 1943, le directeur national de l'enseignement tech-

âtiment à Felletin



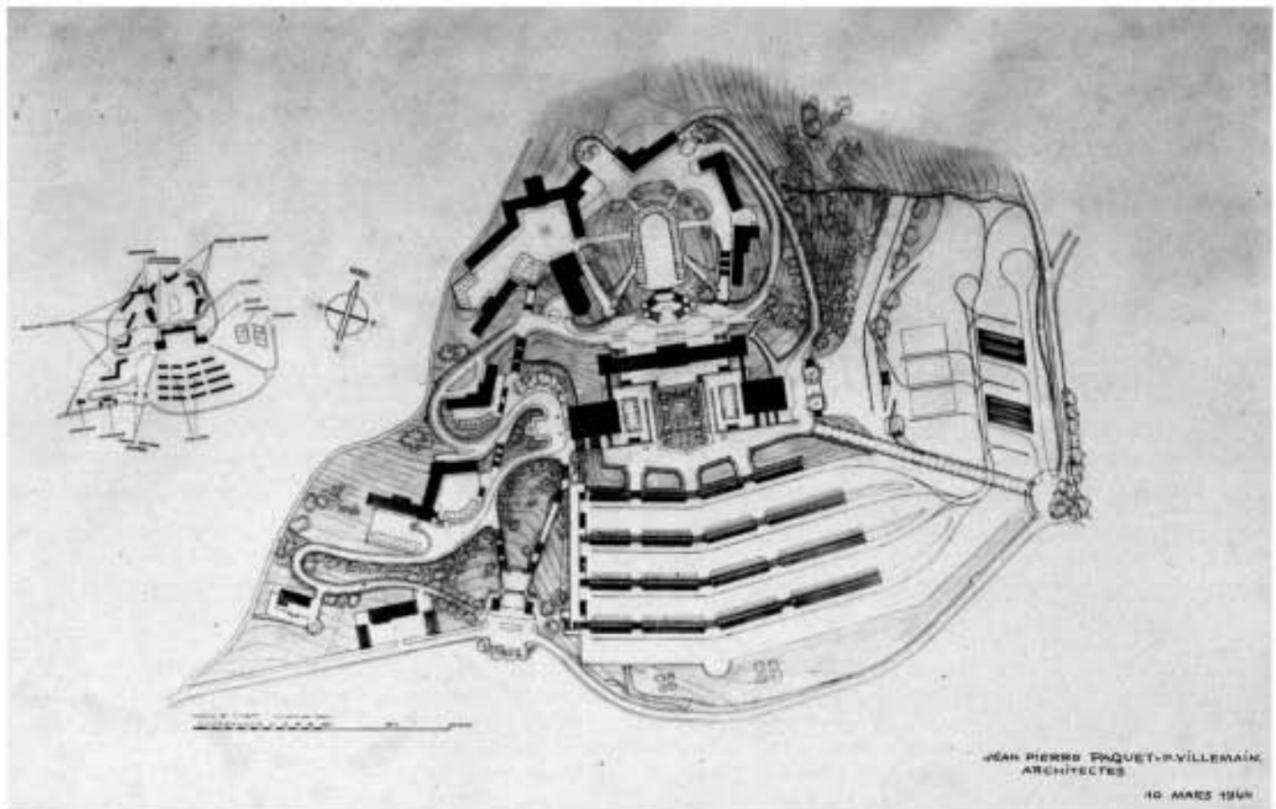
Croquis Alain Freydet

nique au ministère et la fédération nationale du bâtiment propose, à la municipalité les plans d'un projet de construction pour un établissement modèle destiné à la formation des métiers du bâtiment. Les négociations sont conduites par deux entrepreneurs d'origine creusoise : Pierre Noël, vice-président de la CAMBA et inspecteur de l'enseignement technique du département de la Seine avec Gustave Degaine et la collaboration de Jean Pierre Paquet, un architecte parisien né à Limoges. Ils obtiennent de la mairie la donation des terrains de la colline des Granges où ils programment pour le 4 juin 1944 la pose de la première pierre de cette école capable de recevoir 1 000 élèves recrutés à l'échelle nationale.

Un âge d'or : les élèves bâtisseurs de leur école

Après la Libération, pour se protéger des risques de la nationalisation des établissements d'enseignement technique la fédération du bâtiment précipite la réalisation du projet et en octobre 1946 débute sur le site des Granges la construction des ateliers pour les travaux pratiques de maçonnerie et de taille de pierre. C'est le coup d'envoi de cette extraordinaire aventure de la construction de leur école par les élèves-apprentis du bâtiment. Sur une période de 20 ans (1946-1966) surgissent progressivement les somptueux bâtiments¹ tels que nous les voyons aujourd'hui.

Deux chefs d'établissement choisis par l'éducation nationale sont les artisans de cette réussite. Edmond Bernard nommé en 1945 travaille en étroite coopération avec le maire pour enraciner les deux écoles dans la vie felletinoise. Il exige d'en assurer la double direction et construit un projet pédagogique ambitieux pour assurer une solide formation technique et citoyenne associée à des travaux pratiques où les élèves acquièrent la fierté d'être les bâtisseurs de leur école. Lucien Audouze prend sa suite et assure les inaugurations successives des bâtiments qui accueillent chaque année de plus en plus d'élèves. Les effectifs passent de 275

JEAN PIERRE PAQUET-VILLEMAIN, ARCHITECTES
10 MARS 1944

élèves à la rentrée de 1946 à 960 en 1966 venus de toute la France. Cette montée en puissance correspond à "l'explosion scolaire" de la période de l'expansion économique et à la nécessité d'élargir les formations vers des brevets techniques.

Une succession d'occasions perdues

Une évolution vers laquelle la CAMBA ne se précipite pas. Elle entend maintenir exclusivement à Felletin des formations élémentaires (CAP et BEP) pour les entreprises du gros œuvre. Elle ne souhaite pas élargir ses compétences à des secteurs d'activité du bâtiment mobilisant des compétences diversifiées et techniques comme l'électricité et l'électronique, le chauffage et la climatisation, le sanitaire et toute la gestion des fluides. C'est tardivement qu'elle ouvre des sections pour les métiers du bois ou les constructions métalliques. De même qu'elle attendra 1986 pour offrir des préparations au diplôme de technicien supérieur, alors que ces BTS existent à

l'échelle nationale depuis 1962 ! Parmi ces occasions manquées, les professionnels rejettent en 1990 la proposition du groupe Legrand de Limoges d'ouvrir une classe de BTS domotique, avec le soutien du rectorat. Elle ferme toute possibilité pour l'EMB d'accéder à l'enseignement supérieur. Ce refus catégorique de s'ouvrir aux technologies du futur illustre cette hégémonie professionnelle. Elle ne cesse de créer un climat de tension qui vire au conflit avec les personnels de l'éducation nationale et aboutit à la "grande peur" des années 1994-1997. Celle-ci se termine par le retrait peu glorieux de la CAMBA. Après de rudes négociations, pour sauver l'EMB, la région Limousin prend le relais de sa gestion.

Un avenir à inventer

Voilà maintenant plus d'une décennie que le Lycée des Métiers du Bâtiment est le cinquante deuxième lycée à la charge du Conseil régional. À l'aube du troisième millénaire "l'art de bâtir" est au carrefour de nombreux bouleversements scientifiques et technolo-

giques dans l'usage ou la création de matériaux. Cela appelle une somme d'innovations pédagogiques de la part des partenaires de la région, du rectorat et de la profession pour faire prévaloir l'originalité et la vocation singulière du LMB. Son cadre exceptionnel et sa situation privilégiée offrent cette ouverture sur l'avenir. Une chance à saisir, un chantier à défricher à l'heure où la dimension culturelle et citoyenne de l'apprentissage des savoir-faire professionnels est remise en cause par le MEDEF, en osmose avec les ministres de l'éducation nationale depuis 2002.

Alain Carof

Pour en savoir plus : Brucy G., Carof A., Chenot R., Dayen D., DeOchandiano J.-L., Martin J., Nicoux R., Seignol M., *Ecoles de Bâtisseurs. 1911 Felletin 2011*. Edition Les Maçons de la Creuse, août 2011, 292 p.

¹ À l'exception de l'internat du centre et du foyer socioéducatif successivement achevés en 1976 et 1996.

Itinéraire d'un maçon limousin

Antoine Cohadon, militant coopérateur

Antoine Cohadon est né en 1823 au village de la Rebeyrolle de Saint Amand une petite commune mitoyenne d'Aubusson.

Il suit son père dans ses migrations maçonnantes sur les chantiers du percement du canal du Nivernais. Orphelin de son père, à 14 ans il parcourt les routes de France ; il est le goujat d'un tuilier pendant deux ans. Il arrive à Paris en 1840 ; où il est embauché comme garçon maçon. En février 1848 il travaille comme "compagnon de remplissage" sur le chantier dirigé par Martin Nadaud pour la construction de la mairie du XII^e arrondissement, aujourd'hui V^e arrondissement place du Panthéon. Ce chantier important avait débuté en 1846 et Martin Nadaud pour l'obtenir avait fait valoir la compétence de ses compagnons. Depuis quand notre Antoine était-il en compagnonnage avec Martin Nadaud ? On l'ignore. Mais il était un pratiquant assidu et passionné de l'un ou l'autre des nombreux cours professionnels qui fleurissaient à la même période. Henri Langlois, l'un de ses compagnons de la Chambre Consultative des Associations Ouvrières, évoque cette période de sa formation professionnelle et culturelle en le décrivant comme "possédé du démon de l'instruction, il ne descendait de son échafaudage que pour courir à ses livres ou aux cours du soir". Dans ses écrits Cohadon fait état de ses très nombreuses lectures, montrant ainsi son désir d'acquiescer et d'élargir son univers culturel. Il se lance très tôt et s'engage dans les débats des clubs politiques qui se réunissent autour de Cabet, Fourier, Proudhon, Pierre Leroux et tant d'autres, dans le Paris bourgeois de la monarchie de Juillet. C'est là qu'il construit sa stature de militant, acquise dans ce triple apprentissage professionnel, culturel et politique. Son apprentissage d'homme politique, les événements révolutionnaires de 1848 et la naissance de la seconde république s'en chargent rapidement. Elles lui assurent les solides assises d'une éducation politique où se conjuguent vie professionnelle et engagement militant dans la cité.

Ainsi, dès les premiers jours de février 1848 il est élu au Comité central des ouvriers du département de la Seine par la corporation des ouvriers maçons et tailleurs de pierre. Il a alors toute la confiance de Martin Nadaud. Tant et si bien que celui-ci le délègue pour siéger à sa place à la Commission ouvrière voulue par Louis Blanc afin d'obtenir du gouvernement provisoire la création d'un ministère du travail.

A la naissance du mouvement coopératif en France

Avec l'expérience qu'il avait acquise comme conducteur de travaux dans la conduite de gros chantiers de construction Martin Nadaud est conscient de la nécessité de revoir le mode de l'organisation ouvrière dans

la production. Avec d'autres il veut modifier le système du salariat notamment dans les métiers du bâtiment et promouvoir la création d'associations ouvrières de production. Dès le mois de juillet 1848, Nadaud crée l'association fraternelle des maçons et tailleurs de pierre, il en assure la présidence. Dans la liste des sociétaires on retrouve Antoine Cohadon.

C'est au titre de son appartenance à cette association de production ouvrière où il travaillera jusqu'à sa disparition en 1870, qu'Antoine Cohadon s'engage et participe à l'éclosion du mouvement coopératif en France. Sans entreprendre une histoire de la coopération rappelons simplement que la France y est entrée bien plus tardivement que ses deux grands voisins. L'Angleterre la première avec la coopérative de consommation des Equitables pionniers de Rochdale dans la région industrielle et ouvrière de Manchester et l'Allemagne avec la naissance des coopératives de crédit mutuel, les fameuses caisses Raiffeisen. Il est par ailleurs intéressant de noter que nos deux nations voisines engagées dans le développement du capitalisme industriel ne s'intéressent guère à la coopérative de production. Focalisées dans la problématique du salariat, l'association de production demeure pour elles un refuge toléré de l'antique solidarité corporative. A l'inverse pour la France, entrée plus tardivement dans la société industrielle, l'héritage de la Révolution imprime sa marque sur la pensée coopérative. L'égalité et la fraternité sont les marqueurs de cet héritage. En privilégiant l'association

“ la coopération doit prendre l'homme au berceau et le soutenir jusqu'au tombeau ”

de production on vise à échapper au statut et à la soumission du salariat. La seconde république est le berceau de l'association ouvrière de production que Marx estampille comme "le socialisme utopique".

Antoine Cohadon, déjà dans la coopération de production, signe son premier engagement officiel dans la nébuleuse coopérative "le 27 septembre 1863 huit citoyens habitués à la lutte et éprouvés par la persécution créent la première banque populaire de France : la société du crédit au travail". Cohadon est le troisième sur la liste conduite par Jean Pierre Beluze un disciple et gendre de Cabet qui sera le meilleur propagandiste des associations en publiant la même année "Les associations conséquence du progrès". Le Crédit au travail constitue la réalisation coopérative la plus dynamique et



surtout la plus inventive du Second Empire, malgré une durée d'existence relativement courte puisqu'elle fait faillite en 1869, alors qu'en 1867 l'Almanach de la coopération recense sept établissements de crédit coopératif analogues au Crédit au travail.

A nouveau en 1864, 27 citoyens dont Cohadon et Beluze font paraître une brochure "Association générale d'approvisionnement et de consommation". Ils entendent promouvoir les idées émises dans *Les équitables pionniers de Rochdale* paru en France en 1862. Et dans le même temps ils fondent l'association d'approvisionnement et de consommation "La Sincérité". Ainsi durant les deux décennies du Second Empire après un temps de suspicion et de répression le mouvement coopératif se développe dans les trois sphères de la production, du crédit et de la consommation. En 1865 un comité dit Comité des seize est constitué et chargé de rédiger des statuts généraux pouvant convenir aux trois formes de la coopération. Cohadon est l'un des seize, il est aussi membre de la commission de contrôle. En décembre 1864 il est co-signataire

d'une Lettre aux ouvriers qui est une sorte de manifeste de la pensée coopérative d'inspiration proudhonnienne. "L'association est un instrument de progrès, elle fait le bien de l'individu par celui de la collectivité, elle fait celui de la collectivité par celui de l'individu".

Pendant les deux dernières décennies de sa vie (1880-1910) il milite ardemment au service de la coopération. Il multiplie réflexion et illustration sur les principes de l'idéal coopératif qu'il a servi. Il est l'inventeur du slogan : la coopération doit prendre l'homme au berceau et le soutenir jusqu'au tombeau.

Alain Carof

Extrait de *Mémoires de la Société des Sciences naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse*, 2009/2010, Alain Carof, "Antoine Cohadon (1823-1910), militant coopérateur", pp. 211-230.

Lasne L., *Mémoires d'un goujat*, Editions Le tiers livre, 2011

Tirage au sort et démocratie

Primaires écologiste et socialiste, élection présidentielle... A l'aube d'une année électorale il peut être intéressant de se poser la question de la pertinence des modes de désignation de nos élus politiques. Une réflexion que nous propose Christian Vaillant à propos de sa lecture du livre de Yves Sintomer "Le pouvoir au peuple" (La découverte, 2007). L'auteur étudie l'idée de tirage au sort comme une des possibilités de mise en œuvre de la démocratie, apparue dès les origines athéniennes de cette dernière.

Le tirage au sort à travers l'histoire

Partant de la crise de la démocratie représentative que connaît notre société, *Le pouvoir au peuple* retrace les principales périodes où une "démocratie du hasard" a fonctionné politiquement, notamment à Athènes dans l'Antiquité et dans les républiques italiennes au Moyen-Âge et à la Renaissance. Il analyse ensuite l'oubli du tirage au sort par les révolutions de la fin du XVIII^e siècle et sa réduction à la seule désignation des jurés des cours d'assises. Enfin, l'auteur s'intéresse au retour d'intérêt en matière politique en ce début de XXI^e siècle en France pour le tirage au sort : sondages délibératifs, conférences de consensus, jurys citoyens... Il tente de montrer que la démocratie participative peut être conçue comme une alternative à la démocratie représentative dans un contexte marqué par le recul du rôle des partis politiques.

Tirage au sort ou élection : pouvoir de tous ou pouvoir des "compétences"

A peu près tous les penseurs évoqués, aussi peu "radicaux" soient-ils (de Platon à Tocqueville), et tous les praticiens (de Périclès à la Constituante) s'accordent pour penser que le tirage au sort c'est la démocratie et que l'élection c'est l'aristocratie. Le tirage au sort c'est chacun, quel qu'il soit, qui peut être tour à tour gouverné ou gouvernant ; c'est réellement le gouvernement de tous par tous. L'élection c'est obligatoirement le choix des "meilleurs", des plus "compétents" et donc la sélection d'une élite dirigeante professionnelle. C'est l'analyse de Jean-Pierre Vernant de la Cité athénienne : "La Polis se présente comme un univers homogène, sans hiérarchie, sans étage, sans différenciation. [...] Suivant un cycle réglé, la souveraineté passe d'un groupe à l'autre, d'un individu à l'autre, de telle sorte que commander et obéir, au lieu de s'opposer comme deux absolus, deviennent les deux termes inséparables d'un même rapport réversible". Yves Sintomer ajoute à la citation : "Le couplage de la rotation et du tirage au sort est particulièrement efficace pour éviter une professionnalisation de l'activité politique, une monopolisation du pouvoir par les experts et son autonomisation par rapport aux citoyens. [...] il s'agit de défendre l'égalité des membres de la Cité et de proclamer que tous ont légitimement part à la réflexion et à l'action politique, qui ne sont pas considérées comme des activités spécialisées."

Un rôle essentiel dans la gestion des conflits et dans la formation des citoyens

L'auteur insiste également sur le rôle qu'a joué le tirage au sort dans la



Scène de tirage au sort. Coupe attique, vers 480 av. J.-C.

gestion des conflits. Dans la cité grecque comme dans les cités italiennes du Moyen-Âge et de la Renaissance, l'élection des dirigeants aboutissait à la constitution de factions qui entraînaient en conflits extrêmement violents. La solution du tirage au sort permettait d'éviter ces conflits. Dans certains cas, des conflits existants entre élites dirigeantes furent résolus par un système de tirage au sort au sein de ces élites, solution certes faiblement démocratique.

D'autre part, le long exposé de la mise en place et de l'évolution des jurys aux États-Unis et en France met en valeur l'importance fondamentale de la notion d'apprentissage et de formation du citoyen entraînée par le tirage au sort.

Une énigme historique ?

L'auteur s'interroge longuement (un cinquième du livre) sur ce qu'il appelle une "énigme" historique, c'est-à-dire pourquoi le tirage au sort a totalement disparu du paysage démocratique. Il rappelle en effet qu'à la mise en place de la démocratie américaine comme à celle de la démocratie française, certains groupes ont soutenu l'idée que les assemblées gouvernantes devaient être l'exact reflet du peuple, une sorte de peuple en réduction, ce qui aboutissait plutôt au tirage au sort. Mais il souligne que ces groupes étaient les plus "radicaux" et résout ainsi de fait "l'énigme" (sans avoir besoin d'aller chercher Hegel) : les

classes dominantes souhaitaient certes liquider l'Ancien Régime, mais elles voulaient s'attribuer et se partager le pouvoir effectif, d'où le triomphe de la notion de "capacité" qui mêlait à la fois la compétence et la richesse. Aucune "énigme" là-dedans...

Si énigme il y a, c'est plutôt dans la non reprise par le mouvement ouvrier, y compris dans sa composante la plus libertaire, aux XIX^e et XX^e siècles de l'idée de tirage au sort.

Français, encore un effort !

On voit à travers ce livre l'énorme chemin à parcourir, d'une part dans le champ politique, mais plus encore dans le champ économique. Si l'idée de démocratie représentative a bien conquis le domaine politique, il n'en est rien en effet du domaine économique. Elle s'applique à peine à deux millièmes des salariés (les Scop) et paraît totalement inapplicable et utopique aux yeux de la grande majorité de la population. Quant à la démocratie directe, ou même simplement "participative", elle suscite souvent moqueries, voire critiques acerbes, dans une société tout entière organisée sur la méritocratie. Dans ces conditions, les quelques entreprises (on doit probablement les compter sur les doigts d'une main ou deux) qui désignent leurs dirigeants par tirage au sort, au grand scandale du mouvement des Scop qui les considèrent comme

Le pouvoir au peuple

Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative

Yves Sintomer

irresponsables, ont-elles quelque chance de faire école ? Pourtant, elles (Ambiance bois, La Navette, La Péniche par exemple) fonctionnent très bien, depuis longtemps, montrant ainsi que les patrons sont réellement totalement inutiles.

Christian Vaillant

Christian Vaillant est associé de la Scop La Navette à Faux la Montagne. Son texte est paru sur le site Autogestion.coop

Aux maçons de la Creuse morts pour la Commune

Début juin 2011... Quelques promeneurs du plateau se baladent à Paris. Ils vont flâner au Père Lachaise et vont voir le fameux Mur des Fédérés où s'entassent les gerbes et bouquets de la toute récente commémoration de la Semaine sanglante de mai 1871. C'était il y a 140 ans presque jour pour jour. On jette un coup d'oeil : hommages du Parti communiste, du Parti de gauche, du NPA, etc. Et puis soudain, au milieu, ce bouquet d'oeillets rouges sur lequel on lit "Aux maçons de la Creuse morts pour la commune". Pas de signature. Mais l'occasion sur place d'une rapide leçon d'histoire pour les gamins de nos Creusois en goguette.

Rentrés sur le plateau la photo de la gerbe circule et l'on finit par découvrir, grâce à l'association des maçons de la Creuse, l'auteur de cet hommage, un jeune homme de 29 ans qui nous raconte ici pourquoi il a fait ce geste et sa passion pour ces oubliés de l'histoire.



- C'est pour les francs-maçons ? Sempiternelle question... épuisante au bout d'un moment, mais inlassablement suivie de la même réponse.

- Non, c'est pour les maçons de la Creuse.

Voilà comment fût accueilli "au Mur" en mai 2004, un premier modeste bouquet.

Au Mur... J'y allais depuis l'âge de 16 ans, pour fredonner *Le temps des cerises*, toujours chanté faux et dont le passage "évitiez les belles", provoquait les rires gras de quelques gros cégétistes.

Les maçons de la Creuse, pourquoi ? Parce que LA CREUSE, tiens ! Un père né à Glénic, une mère née à Paris, mais dont la propre mère était d'AJAIN. Vacances en Creuse vacances heureuses, c'était encore le meilleur dicton qu'on m'ait débarrassé à Paris. Pour le reste...

Dire que nos parents venaient de là-bas, qu'on était "d'origine" creusoise, cela faisait souvent glousser. Un ricinement qui, déjà, m'esquintait et me blessait. Je n'avais rien à répliquer. Après tout, il n'y avait jamais eu grande chose en Creuse. Et dans ma génération née au début des années 1980, les revendications "communautaires" n'étaient pas légion. Pas encore...

Né à Clamart, bébé nageur à Malakoff, puis à Marnes-la-Vallée à 3 ans. La ville nouvelle, rien d'un ghetto. Mais la banlieue quand même, avec ses photos de classe de la maternelle au lycée, garnie de Sofiane, de Lilia, de Jonathan, sa clique de Nguyen et ses palanquées de Dominguez. Tous

Français en fait - moi aussi. Je m'appelle Peynot, Peynot III comme dit mon grand père.

Puis les années 2000 avec ses "Algérie en force", "Portugal for ever", "mafia cainfri" et consorts. Et moi ? Je suis quoi dans tout ça ? Il y a toujours les régionalismes, ces folklores de fond de roupettes... Beaucoup de Bretons, de Corses, de Basques ; vous savez les joyeux garçons, les guerriers et les bergères... Alors quoi, la race limousine ? C'est d'la barbaque au rayon frais !

Je suis né à Clamart, etc. Mais je n'ai pas "d'origine". Alors je reprends tout à zéro. Avant que le hasard (l'exode rural quoi !) ne me fasse naître en banlieue parisienne, mes aïeux étaient nés en Creuse. C'est mon 3/4 de jus, mais pas d'héritage. Mes parents, dans la lignée de mai 68, ne voulaient rien léguer. Et puis ? Je ne leur en veux pas, les choses étaient ainsi.

Heureusement depuis que je suis marmot, je suis passionné d'histoire. Alors je gratte, je retrouve les *Mémoires de Léonard* dans un coin perdu de la petite bibliothèque familiale. Je déniche *Histoire des maçons de la Creuse* dans une librairie guéretoise. Je questionne mon paternel. D'un coup, je commence à comprendre pourquoi les pierres taillées des bâtisses de Paris m'ont toujours fait des œillades. Il y avait ce peu de choses que je savais : des ancêtres maçons, depuis des générations et des générations... Antoine Goumy mon arrière-arrière grand-père, maçon à Paris rue de Flandres, fusilier-mitrailleur tombé sur la Somme. Mon arrière-arrière grand oncle, Jean Alfred Tartary, maçon à Ermont, tué à l'assaut 11 jours avant

l'armistice, comme tant de fils de cette terre blessée. Oui, oui ! "Maudite soit la guerre"... Cette guerre de riches. Passons.

Il y a ces choses qu'on sent... J'ai une approche visionnaire de l'histoire. Collégien, j'ai au-dessus de mon lit, une affiche en couleur dû à l'habile coup de crayon de Manara, qui ne sait pas que dessiner des paires de fesses. Ce poster illustre la défense d'une barricade

communarde. Je m'en rappelle, de cette intuition de collégien.

MA VISION à moi : j'en suis ! J'en étais ! Kif-kif... puisque j'en suis persuadé ! Des gens de mon sang en étaient, de ces aïeux qui ont bâti la ville que j'arpente dans tous les sens, cette capitale contre laquelle je me cogne. Je me regonfle. Un peu facilement certes.

Une autre fierté prend le relais. Celle, plus tragique, que la Creuse, fut de 1848 à 1871, le troisième département pour le pourcentage de population poursuivie. "La race la plus sanguinaire et la plus pétroleuse de France", selon l'article on ne peut plus mordant, sinon magnifique d'Alfred Assolant.

Il faut que j'aille plus loin. Et de recherches en recherches, de

lectures en lectures, je l'ai ma vieille vision : des creusois par pleine charrette, pendant la Commune. Pas de chef - tant mieux ! Mais l'ouvrier du bâtiment comme "30 sous" de base, comme simple soldat de la Sociale.

Qu'importe, ils étaient là et m'ont laissé un peu de leur sang, dans mon cœur né pour n'être jamais du côté des oppresseurs mais du côté des opprimés, toujours.

“ Ils sont les spectres d'un peuple qui a disparu, de ces murs sales de Paris contre lesquels on les a collés, pour les abattre comme des chiens enragés ”

J'épluche "le Maitron" (1) et les archives de Paris, les rapports de conseils de guerre plein à craquer de maçons de la Creuse. Des aïeux, des cousins ! Parfois attentistes, "touche-la-solde" qui suivent les événements et ne se sont engagés que pour assurer leur subsistance. Quelque fois, ralliés à la Commune par sympathie ou par mouvement ; parce qu'ils se sont sentis trahis.

Les Creusois à Paris pendant ces 76 jours de 1871 ? Souvent d'incorrigibles communeux, qui se sont battus les armes à la main jusqu'aux derniers jours, pour l'idéal de la république démocratique et sociale. Autant, sinon plus que les grandes figures de la Commune, ils sont les spectres d'un peuple qui a disparu, de



ces murs sales de Paris contre lesquels on les a collés, pour les abattre comme des chiens enragés. Ils ont eux aussi leur lot d'orbites pendantes, de cervelles éclatées, de crevasses béantes ouvertes sur leurs vareuses de gardes nationaux ou sur leurs blouses. Ils sont à chaque coin de rue. Ils m'avaient touchés, depuis toujours.

Alors ça devient quelque chose que je balance a tout le monde et au final ce n'est plus pour moi, c'est pour EUX. "Pour ne pas répéter une chose ennuyeuse", j'en saoule tous mes amis, toutes mes connaissances. Pas un, pas une n'en réchappe. A chaque coin de rue, je n'ai fait que ça : répéter cette chose qui ennuyait le parigot.

Palpant les pierres des deux rives, bon dieu ! C'est du Creusois ça ! Et pour le plus ivre, pour le plus sot que moi qui en doutait, un gaviot dans le meilleur des cas, une bouche qui parlait trop, ça saigne ! Petit poing de rat de bibliothèque, pas calleuse pour un sou, mais descendant de maçon marchois, alors ! Enfant d'émigré... C'est mon lignage, mon blason face à la jeunesse dorée.

En ce 140^e anniversaire de la Commune, je veux faire les choses en grand. Un brin rétro dans ma dégaine (pas de déguisement ! je suis comme ça). Un drapeau rouge frangé d'or et ce petit bouquet d'œillets rouge, estampillé de l'inscription que vous devinez.



dessin : Manara

28 MAI 2011 ? 140 ans après, la montée au Mur...

Toujours laborieuse quand on vient en anonyme, sans écharpe d'élu, sans carte de parti. Mais moi je les veux devant, ces blouses, ces hirondelles blanches qui ont choisi le drapeau rouge, je les veux en première ligne, ces derniers, ces oubliés. Je bataille, je gueule quand

on évoque la gerbe pour les 257 Luxembourgeois. Je joue des épaules pour être au premier rang suivi de ma petite sœur Jane, 17 ans, qui tient les fleurs rouges d'outre-tombe de quelques milliers de Creusois. Je fonce dans le tas, je m'impose ! Enfin, je suis devant.

- Ah il faut s'inscrire ?
- Au nom de quelle organisation ?

- Au nom des maçons de la Creuse morts pour la Commune ! Je suis écumant.

Ma sœur dépose le bouquet, avant tous les partis, avant tous les syndicats. Je salue militairement la plaque, le poing droit serré. Un peu de pose, pas de vanité, mais un brin de morgue pour ceux qu'on traitait de brutes et qui se sont battus pour la plus noble des causes : la cause du peuple.

Chaque jour en allant travailler, je les vois ceux qui construisent le tramway, débouchonnant un litre sous leur abri quand il neige, creusant sous le cagnard. Ces maçons au bleu de travail, blanchi de poussière de plâtre. Assis à même la chaussée pour bouloter leur kebab pendant qu'entour d'eux brillent l'amour sous les jupes des parisiennes qui passent sans les voir.

La page est tournée. L'histoire des maçons de la Creuse est fini. Mais elle recommence déjà, un peu, avec ceux-là.

Olivier Peynot

Olivier Peynot prépare par ailleurs un roman sur l'histoire des maçons de la Creuse pendant la Commune. A suivre donc...

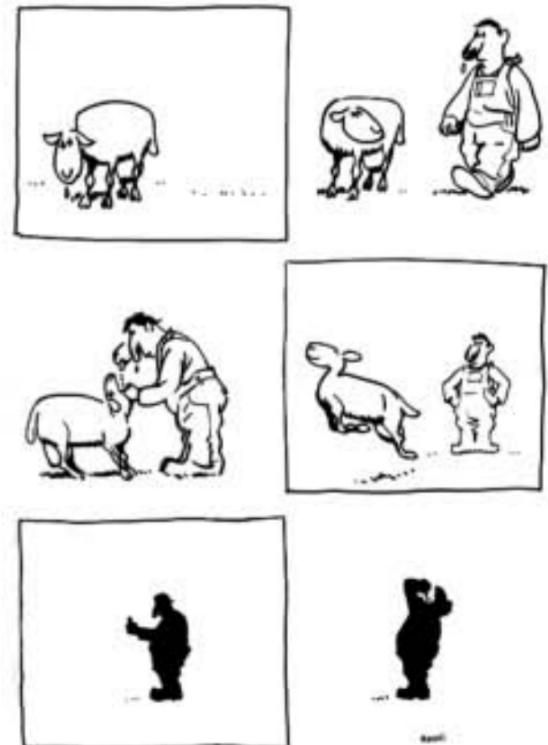
(1) Le dictionnaire du mouvement ouvrier français qui regroupe des centaines de notices de militants politiques, syndicaux, etc.

Lu et approuvé

De l'homéopathie pour mes moutons ?

Agnès, Vincent, François, Yveline et les autres, sont éleveurs depuis de nombreuses années. Préoccupés par le bien-être et la santé de leur animaux, confrontés à la souffrance et à la maladie, ils s'intéressent aux médecines alternatives. La rencontre avec un vétérinaire homéopathe et une conseillère en élevages biologiques les amène à se former, expérimenter, échanger entre eux pour soigner autrement. Dans ce livre, ils témoignent de leur cheminement collectif, de leurs réussites et de leurs tâtonnements. La préfacière, Jocelyne Porcher, précise : "Homéopathie à la ferme" est un livre à offrir de toute urgence à tous ceux qui vivent avec un ou des animaux, à la ferme ou non. Non seulement parce qu'il est riche d'enseignements sur l'usage de l'homéopathie pour les animaux d'élevage mais aussi parce qu'il est bien plus que cela. Car l'homéopathie, ce n'est pas seulement une façon de soigner les animaux, c'est aussi, et peut-être surtout, une façon de vivre et de travailler avec eux. C'est ce que nous permettent de comprendre les éleveur(e)s qui ont participé à cet ouvrage avec le vétérinaire Alain Boutonnet."

Aux éditions REPAS - 16 €



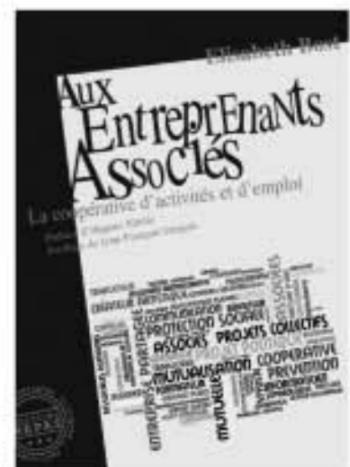
Tout savoir sur les Coopératives d'activités

Elles sont une centaine en France, employant près de 4 000 personnes pour un chiffre d'affaires de quelque 40 millions d'euros. Ce sont les coopératives d'activités et d'emploi dont la fondatrice, Elisabeth Bost, retrace l'histoire sous le titre *Aux entrepreneurs associés*. On connaît bien les couveuses ou pépinières d'entreprises destinées à aider un créateur à démarrer son activité. On connaît moins la coopérative d'activités et d'emploi initialement

faite pour accompagner les premiers pas d'un créateur, mais qui lui ouvre également la porte d'une "entreprise partagée" au sein de laquelle il peut devenir associé tout en continuant à y exercer en toute liberté et autonomie son activité. Créée en 1995 par Elisabeth Bost, la première CAE a essaimé depuis. La plus grosse, Coopaname, à Paris, regroupe près de 500 "entrepreneurs associés". En limousin Cesam-Oxalis existe depuis plusieurs années, basée à Eymoutiers. Son originalité : permettre à l'entrepreneur de rester salarié tout en étant son propre patron ! Une formule juridique encore en évolution

et qui bouleverse les clivages classiques de l'entrepreneuriat. Avec cet ouvrage témoignage, Elisabeth Bost offre simultanément un mode d'emploi de la CAE (première partie), un historique de cette innovation juridique-sociale (deuxième partie) et une réflexion sur les enjeux auxquels est confrontée cette nouvelle forme d'entrepreneuriat.

Aux éditions REPAS - 16 €
<http://editionsrepas.free.fr/>



Une programmation culturelle commune entre plusieurs associations... ça existe ?!

En effet, pourquoi les associations* "Contrechamps", "Pour la Salle des fêtes de Faux la Montagne", "Pays'Sage" et "Au bout de la Scène" ont-elles décidé d'organiser en commun un concert à Faux la Montagne ? Questions/réponses avec Laurence Breton de "Contrechamps".



IPNS : Alors pourquoi organiser ce concert en commun ?

Laurence Breton : L'idée a germé à Contrechamps, intéressée par la démarche artistique de la Compagnie Jolie Môme, leur engagement et le message qu'ils véhiculent dans leurs spectacles. Nous avons pensé que d'autres structures pourraient être intéressées aussi. En 2010, nous avons déjà expérimenté une coproduction entre les associations "Pour la Salle des fêtes de Faux la Montagne", "Pivoine", "Emile a une vache" et "Contrechamps" sur un spectacle de la SCOP Le Pavé

"L'éducation populaire, Monsieur, ils n'en ont pas voulu". Ce fut l'occasion de mieux nous connaître, de mutualiser nos compétences (répartition des tâches : administratif, buvette, montage/démontage de la scène, communication...). Au final, nous avons eu l'envie de reconduire l'expérience, à l'occasion, peut-être en associant d'autres structures, selon les circonstances.

Jolie Môme est une "infrastructure" qui demande des moyens pour exister (humains, financiers, bénévoles...). Contrechamps et Pour la Salle des fêtes de Faux la Montagne

ont donc invité d'autres structures (Pays Sage, le réseau Au Bout de la Scène, la SCOP La Navette) à se lancer dans cette aventure. Là aussi, c'est une occasion de travailler ensemble, de se rencontrer et aussi d'accueillir des spectacles à plus gros budgets.

IPNS : Trouvez-vous d'autres intérêts dans cette coopération ?

L.B : Le Plateau de Millevaches est un territoire peu peuplé. Pour autant, il y a de multiples initiatives qui voient le jour, notamment en matière de propositions culturelles. De manière à permettre à un maximum de personnes de participer à nos événements, les associations "Emile a une vache", "Pour la Salle des fêtes de Faux la montagne" et "Contrechamps" se sont dit qu'il serait intéressant de se coordonner sur leur programmation. Ainsi, nous cherchons également à "brasser" les publics, inciter les spectateurs à découvrir différents lieux et différentes propositions artistiques et culturelles, à rencontrer de nouvelles personnes qui vivent ici. Au-delà de ça, nos réunions de préparation sont autant de moments qui nous permettent d'échanger sur nos fonctionnements, nos difficultés, les outils que nous mettons en place pour continuer à aller de l'avant... C'est une richesse humaine que "Pour la Salle des fêtes de Faux la montagne" et "Contrechamps" expérimentent un peu plus

chaque année à travers la Soirée Cabaret qui se tient le dernier samedi de novembre. Cette initiative a commencé en 2008, une fois que la salle des fêtes de Faux était de nouveau opérationnelle. Des bénévoles de Contrechamps avaient envie de proposer encore un événement à l'automne 2008, en essayant d'inviter les habitants à se mettre en scène. Mais notre salle, à Trarieux, n'est pas adaptée pour l'hiver. Nous en avons parlé aux personnes impliquées à la Salle des fêtes de Faux et c'est parti ! Cette année, on s'apprête à vivre notre 4ème édition et on espère que cela continue d'intéresser les habitants d'ici, tout comme les bénévoles de nos associations !

IPNS : A part cette programmation en commun, sur quels aspects souhaiteriez-vous développer cette coopération ?

L.B : Il serait bien de pousser un peu plus loin le "brassage" de public en créant un outil de communication qui reprenne les événements de chacune de nos associations sur un seul support. Pour l'heure, ça reste à l'état d'idée tout comme sur d'autres sujets comme la question du financement de nos structures face au recul des financements publics...

* La Scop la Navette c'est associée à cette programmation notamment pour l'organisation du débat qui aura lieu avant le concert et abordera la place de l'éco-

Basta Ya ! Le 5 novembre à Faux la Montagne

La Compagnie Jolie Môme, c'est une troupe créée en 1985. Qui joue beaucoup, ses propres pièces comme "Barricade" sur la commune de Paris ou un répertoire hérité de Brecht, Prévert comme "la Crosse en l'air", des chansons de Ferret... mais elle chante surtout ses propres titres. Elle a d'ailleurs composée une chanson qui parle avec humour de la fermeture des hôpitaux à la campagne et notamment en moyenne montagne.

Pour trouver leur CD n'allez pas chez votre disquaire, il n'y est pas. En effet, ils ne sont vendus que lors des représentations, un peu partout en France et surtout au théâtre municipal "La Belle Etoile" à Saint Denis (93), son port d'attache en Ile de France depuis septembre 2004. Tout comme Saint Amant la Roche Savine (63) est son second port d'attache depuis 1997. Ce petit bourg d'Auvergne qui compte un peu plus de 500 habitants, accueille depuis 2006 le festival "la Belle Rouge". En 2011, pendant trois jours, ont été programmés des pièces de théâtre sur la guerre d'Espagne, la commune de Paris..., des concerts (ZEP, les Fils de Teuhpu), du cinéma ainsi que des débats animés par différents intervenants (Aline Pailler de France Culture, Pierre Rimbert du Monde Diplomatique...). Vous y croisez bien sûr les "Jolie Môme" qui jouent et chantent, mais pas seulement. Vous les retrouvez aussi à l'intendance, derrière le bar à servir des canons, à monter ou démonter un chapiteau...

Le reste de l'année, on peut les voir dans différentes salles de spectacle mais aussi dans la rue, lors des manifs où ils accompagnent parfois les cortèges en chanson. Car la compagnie Jolie Môme lutte parfois, pour ses droits ou en soutien aux autres travailleurs. Ça lui a valu d'ailleurs quelques ennuis. En 2005, des membres de la compagnie ont participé avec une centaine d'autres personnes (intermittents, chômeurs...) à l'occupation pacifique du siège de la CFDT à l'occasion



d'une exposition ouverte au public.

Il s'agissait pour eux de rencontrer des dirigeants de la CFDT afin de leur faire part des conséquences induites par la signature des nouveaux accords UNEDIC (régime général, protocole des intermittents).

L'échange n'a jamais eu lieu car, après deux heures de présence dans les locaux, les forces de

l'ordre ont fait sortir tout le monde, en toute tranquillité. Deux ans après, la CFDT a porté plainte pour "violation de domicile". L'affaire suit son cours.

Pour assister au concert, réservation obligatoire au 05 55 69 13 18

Bravo Frédérique !

Une habitante nous a écrit pour donner son ressenti quant à l'importance de l'attention aux autres, des personnes âgées en particulier. Et du pouvoir des choses simples.

Il y a bien longtemps, j'habitais à Paris. Je commençais mes journées par une visite à la piscine de la Butte aux Cailles, à sept heures et demie du matin. Un jour, j'apprends qu'une dame de quatre-vingt quatre ans a appris à plonger, la semaine précédente. Impressionnant. Pourquoi les journaux n'en ont pas parlé ? Aujourd'hui, j'habite en Limousin.

Des rencontres...

Il y a quelques mois, à un bal traditionnel dans mon village, j'ai vu six personnes de la maison de retraite de Royère : des dames très coquettes qui donnaient plaisir à voir. Les danseurs n'ont pas manqué de les inviter à danser. L'ambiance de la soirée en a été sensiblement modifiée : on regardait vraiment ce qui se passait autour de nous. J'ai retrouvé une ancienne voisine, depuis peu à la maison de retraite, nous avons échangé plus que jamais et c'était bien. J'ai appris que Frédérique, animatrice à la maison de retraite, payait de sa poche les entrées des personnes âgées. Je voulais dire : Bravo Frédérique !

Hier soir, nouveau bal traditionnel dans mon village et retour des personnes de la maison de retraite. Elles parlaient avec les gens venus danser. Frédérique gardait conscience de qui était là et gratifiait chacun d'un bonjour, d'un sourire ou d'une bise.

... et un spectacle

Cet après-midi, j'ai été, avec une voisine, voir un spectacle intitulé "Un amour de petite dame", par la compagnie "Paroles" de Limoges, à la "Grange à Foin", occupé par l'Association Contrechamps. Qui nous gratifie d'un grand sourire ? Frédérique ! avec une bonne douzaine de pensionnaires de la maison de retraite. Le thème du spectacle : la mémoire qui flanche et comment ce phénomène entraîne des déraillements successifs, déraillements contrôlés, voire jugulés par différents personnages : la personne qui donne l'aide à domicile (Gabriel, les ailes !), le kiné, le fils de la Petite Dame.

Le jeu est inversé, on assiste en direct à mille petites manipulations qui vous mettent sur une voie de garage en deux temps, trois mouvements. Cela va d'innocentes questions du style : "Vous n'avez besoin de rien ?" dites sur un ton impitoyablement fermé, signifiant à coup sûr : "Je vous dis que : Vous n'avez besoin de rien ! Un point c'est tout !" Mais cela atteint des paroxysmes d'étrangeté quand le kiné finit par balader dans son appartement une vieille dame imaginaire, car aujourd'hui, elle est trop fatiguée pour se lever. Il est absorbé dans un tel automatisme de comportement qu'il la promène quand même, malgré elle, en quelque sorte (puisqu'elle reste dans son lit !).

Les vieilles mères aigles redeviennent jeunes

Pendant le spectacle, de temps en temps, un des pensionnaires de la maison de retraite parlait tout haut, avec grande innocence : "Tu vois, c'est comme Madame D, elle a Alzheimer !" "

Durant le trajet, ma voisine m'a raconté les dernières années de sa maman, atteinte d'une démence sénile. Je lui ai parlé de ma mère, partie dans une maladie où l'on oublie tout, qui n'était pas Alzheimer mais détruisait toute tentative de prendre une décision. Puis elle m'a parlé de son fils qui n'a pas de travail depuis longtemps, mais au moins, nous parlions d'êtres réels, de souffrances humaines, profondes et cachées, et comme dans le mythe eskimo de La Mère Aigle, "Comment le cadeau des chants, des danses, et des festivités est venu aux hommes", nous étions venues comme des bêtes, mais nous sommes devenues des êtres humains, le temps que ce beau spectacle a duré, et même un peu plus longtemps, car c'est toujours vrai, "Quand les hommes font la fête les vieilles mères aigles redeviennent jeunes", (conclusion du mythe eskimo).

Alors, merci à Contrechamps d'avoir invité cette compagnie de Limoges, merci aux acteurs Denis Lepage et Martine Borderie et Bravo Frédérique !

Pascale Ben

Faux la Montagne, le 22 mai 2011

PIPA, PIPO ?

Les propos tenus dans la rubrique PIPA de notre dernier numéro ont suscité plusieurs réactions mitigées. Nous nous en faisons ici l'écho.

"Je n'ai pas bien saisi l'objet de la rubrique PIPA. Est-ce une blague, PIPO ? En complément de la description du personnage, vous auriez pu proposer le texte suivant. Un auteur d'une autre époque, mais pourtant... Bien cordialement."

Anne Aunhyme

Le cochet, le chat et le souriceau



Un Souriceau tout jeune, et qui n'avait rien vu,
Fut presque pris au dépourvu.
Voici comme il conta l'aventure à sa mère :
J'avais franchi les Monts qui bornent cet Etat,
Et trottai comme un jeune Rat
Qui cherche à se donner carrière,
Lorsque deux animaux m'ont arrêté les yeux :
L'un doux, bénin et gracieux,
Et l'autre turbulent, et plein d'inquiétude.
Il a la voix perçante et rude,
Sur la tête un morceau de chair,
Une sorte de bras dont il s'élève en l'air
Comme pour prendre sa volée,
La queue en panache étalée.
Or c'était un Cochet (1) dont notre Souriceau

Fit à sa mère le tableau,
Comme d'un animal venu de l'Amérique.
Il se battait, dit-il, les flancs avec ses bras,
Faisant tel bruit et tel fracas,
Que moi, qui grâce aux Dieux, de courage me pique,
En ai pris la fuite de peur,
Le maudissant de très bon coeur.
Sans lui j'aurais fait connaissance
Avec cet animal qui m'a semblé si doux.
Il est velouté comme nous,
Marqueté, longue queue, une humble contenance ;
Un modeste regard, et pourtant l'oeil luisant :
Je le crois fort sympathisant
Avec Messieurs les Rats ; car il a des oreilles
En figure aux nôtres pareilles.

Je l'allais aborder, quand d'un son plein d'éclat
L'autre m'a fait prendre la fuite.
- Mon fils, dit la Souris, ce doucet est un Chat,
Qui sous son minois hypocrite
Contre toute ta parenté
D'un malin vouloir est porté.
L'autre animal tout au contraire
Bien éloigné de nous mal faire,
Servira quelque jour peut-être à nos repas.
Quant au Chat, c'est sur nous qu'il fonde sa cuisine.
Garde-toi, tant que tu vivras,
De juger des gens sur la mine.

Jean de la Fontaine

(1) Jeune coq

Imposture ou mémoire courte ?

"Je pense que ma génération vit l'imposture de 68 et que d'une certaine façon nous ont été transmises des promesses qui ne pouvaient pas être tenues. Notamment en terme de conditions sociales. Et bien sûr en terme d'épanouissement personnel." Je venais de lire le beau livre d'Annie Ernaux, *Les Années*, lorsque je découvrais dans l'interview de Quentin Duclos (IPNS n°35, pages 14-15) cette phrase au parfum très air du temps qu'on s'est habitué depuis pas mal d'années à entendre comme un lieu commun de la "pensée" contemporaine. Après les assauts de Luc Ferry et Alain Renaut contre la "pensée 68", après les attaques de Nicolas Sarkozy contre "l'esprit de mai", voilà maintenant que le discours "anti 68" coulait jusque dans nos colonnes...

Ma réponse tiendra juste dans une recommandation de lecture. Celle de ce livre d'Annie Ernaux justement, où la romancière retrace de la fin de la Seconde guerre mondiale jusqu'à l'élection de Sarkozy, ce que fut en France ce large demi-siècle qui court de 1945 à 2007. En le lisant, on sera frappé de se remémorer pour certains, d'apprendre pour d'autres, à quoi ressemblait notre société avant 1968 et ce que ce moment a radicalement changé dans nos façons de vivre.

Les filles ne s'habillaient qu'en jupe, on regardait d'un mauvais oeil les divorcés (et n'en parlait qu'à mots couverts), les femmes étaient juridiquement dépendantes de leurs maris "Dans les repas de famille, les adolescents restaient à table, écoutant les propos sans s'y mêler, souriant poliment aux plaisanteries qui ne les faisaient pas rire", "Les garçons étaient fiers de partir au régime", "La honte ne cessait pas de

menacer les filles (...) Jusqu'au mariage les histoires d'amour se déroulaient sous le regard et le jugement des autres", on n'osait pas réclamer la pilule au médecin qui ne la proposait pas : "c'était une démarche impudique"... "Entre les livres, les films et les injonctions de la société s'étendait l'espace de l'interdiction et du jugement moral, on n'avait pas droit à l'identification." Voilà cette société plombante que 1968 a profondément bouleversé et métamorphosé. L'imposture ce serait donc ça ? Nous avoir libérés de carcans que les jeunes générations n'imaginent peut-être que pour un XIXe siècle victorien et qui sont pourtant si proches de nous... Les bénéfices et les dividendes de mai 1968, ils sont là. Qui, aujourd'hui, fils de soixante-huitard compris, serait prêt à les rétroceder ?

Michel Lulek

Lire Annie Ernaux, *Les Années*,

Annie Ernaux Les années



Folio n°5000

Simple comme l'auto-stop, convivial et sûr comme le co-voiturage



L'AUTO-STOP PARTICIPATIF

UNE SYNTHÈSE ENTRE LA LIBERTÉ ET LA SIMPLICITÉ DE L'AUTO-STOP ET LA SOLIDARITÉ DU CO-VOITURAGE

Un collectif de citoyens s'organise pour proposer un mode de déplacement simple et autogéré, qui devrait permettre de réduire le nombre de véhicules circulant sur les routes, tout en développant la convivialité et la solidarité sur notre territoire creusois.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Quand un automobiliste transporte un stoppeur participatif, celui-ci participe financièrement aux frais du déplacement en payant une participation estimée suivant le kilométrage parcouru.

Cette participation est calculée sur la base de 5 cents par kilomètre et par personne. Elle est arrondie pour les principaux trajets.

C'est la présentation de ce document orange ou du Kit plastifié sur les Arrêts Stop ou sur les bords de route qui vous permettra de pratiquer l'Auto-Stop Participatif.

Les Arrêts Stop sont repérés et mis à jour sur le site Internet <http://stopencreuse.free.fr>

Sur place, ils sont mis en évidence par une signalétique orange.



CHARTE DE BONNE CONDUITE

Hormis le Kit orange il n'y a pas de carte de membre ni d'inscription central dans l'Auto-Stop Participatif.

C'est la présentation de ce document ou du Kit plastifié sur les Arrêt Stop ou sur les bords de route qui vous permettra de pratiquer l'Auto-Stop participatif. En présentant ce document, vous vous engagez à respecter notre Charte de Bonne Conduite.

Le conducteur comme le passager doivent être en état de faire le trajet. Ils ne doivent en aucun cas faire courir de risques à leurs compagnons de route en ayant consommé de l'alcool ou en transportant des produits illicites.

Le conducteur et le véhicule doivent être en règle avec le code de la route et avec la loi. Tout conducteur doit avoir son permis de conduire ainsi que les papiers du véhicule (assurance / carte grise).

L'assurance du conducteur couvre les éventuels accidents qui pourraient survenir lors d'un trajet. Toutefois, nous conseillons vivement aux conducteurs de prévenir leur assureur s'ils pratiquent l'Auto-Stop Participatif notamment lorsqu'il s'agit de trajets réguliers domicile/travail.

Ayez de la monnaie sur vous pour vous acquitter de votre participation ou pour rendre la monnaie. (5 ct/km/pers) à arrondir à la dizaine supérieure (évités les discussions de boutiquiers sur les montants des participations)

En dehors des Arrêts Stop repérés, choisissez un lieu d'où :
- l'on vous voit de suffisamment loin
- l'on peut se garer sans danger
- l'on peut redémarrer avec 20 m de lancement minimum.

La confiance, la solidarité et le respect sont à la base du fonctionnement de l'Auto-Stop participatif, veillez à être en accord avec ces principes.

Les animateurs du projet ne sauraient en aucun cas être tenus pour responsables des incidents ou accidents qui pourraient survenir et qui résulteraient de la pratique de l'Auto-Stop Participatif.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, POUR VOS COVOITURAGES RÉGULIERS OU ÉVÉNEMENTIELS, CONSULTEZ LE SITE [HTTP://STOPENCREUSE.FREE.FR](http://STOPENCREUSE.FREE.FR)

L'AUTOSTOP PARTICIPATIF

DEVANT

- L'IMPACT ÉCOLOGIQUE DES TRANSPORTS INDIVIDUELS
- L'AUGMENTATION DU PRIX DES CARBURANTS
- L'INADAPTATION ET LE MANQUE DE TRANSPORTS EN COMMUN
- L'OBLIGATION DE DÉPLACEMENTS DES PERSONNES EN MILIEU RURAL
- L'AUGMENTATION INCESSANTE DU BUDGET TRANSPORT

STOP, JE PARTICIPE

- > À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT
- > À LA RÉDUCTION DE LA POLLUTION ET DES REJETS DE CO2
- > À LA LIMITATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- > AU DÉVELOPPEMENT DE LA CONFIANCE, DE L'ENTRAIDE, DE LA CONVIVIALITÉ, DE LA SOLIDARITÉ
- > À LA CONSTRUCTION D'AUTRES MONDES POSSIBLES

